Citizenship and Immigration Canada
Citoyenneté et Immigration Canada

Sustainable Development Strategy III

January 1, 2004 — March 31, 2007

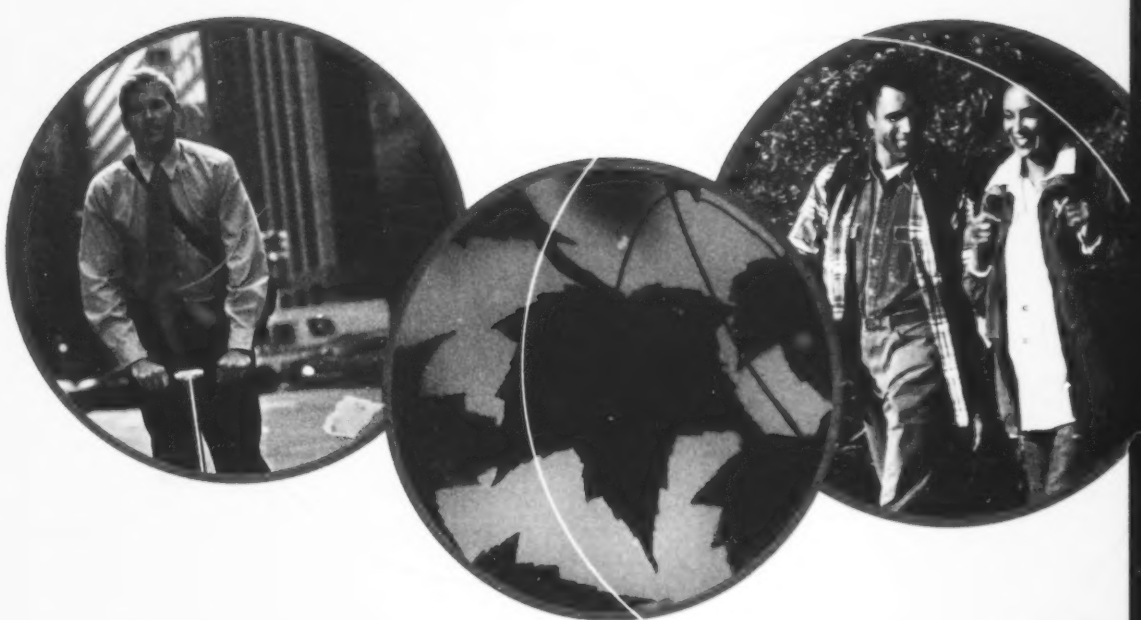

www.cic.gc.ca

Canada

Produced by Strategic Policy and Partnerships

in consultation with the Department of Citizenship and Immigration's Coordinating Committee on Sustainable Development

For additional copies, please contact:

Communications Branch
Citizenship and Immigration Canada
Ottawa, Ontario K1A 1L1
Fax: (613) 954-2221
Internet: www.cic.gc.ca

© Minister of Public Works and Government Services Canada, 2003
Cat. no. Ci51-120/2004
ISBN 0-662-67826-5

Aussi disponible en français sous le titre *Stratégie de développement durable III : Le 1er janvier 2004 – le 31 mars 2007*

TABLE OF CONTENTS

MESSAGE FROM THE MINISTER 1

SECTION I: INTRODUCTION 2

SECTION II: DEPARTMENTAL OVERVIEW 3

Departmental Mission 3
Key Partnerships 3
Provinces and Territories *3*
Other Government of Canada Departments and Agencies *4*
Service Provider and Non-Government Organizations *4*
International Bodies *4*
CIC's Role in Sustainable Development 4

SECTION III: ASSESSING OUR PROGRESS 7

CIC SDS I – January 1, 1997 – December 31, 2000 7
CIC SDS II – January 1, 2001 – December 31, 2003 8
CIC SDS III – January 1, 2004 – March 31, 2007 9

SECTION IV: CONSULTATIONS 10

Consultations on the Third CIC Sustainable Development Strategy 10

SECTION V: ACTION PLAN JANUARY 1, 2004 - MARCH 31, 2007 12

GLOSSARY 12
LOGIC MODEL USING DIFFERENT TERMS *12*
SUSTAINABLE DEVELOPMENT (SD) ACTION PLAN 13

SECTION VI: CONCLUSION 30

MESSAGE FROM THE MINISTER

Sustainable development is an elusive term, which many people misunderstand as meaning solely environmental protection or economic development. Sustainable development is more than that. It is about maintaining and improving the quality of life for all people in Canada and other parts of the world, without compromising the ability of future generations to meet their own needs. It is not limited to a concern for the natural environment or focused exclusively on economic development. Rather, sustainable development is a concept based on integrating sociocultural, economic and environmental considerations. Above all, it is founded on principles of equity – intergenerationally, internationally and intranationally.

Given the scope of sustainable development, it is not surprising that the Government of Canada has a role to play and has taken a leadership position. Consequently, I am pleased to present Citizenship and Immigration Canada's third Sustainable Development Strategy. The development and implementation of Sustainable Development Strategies has been a learning process for the Department. I believe that this process has led to some real progress in raising the awareness of sustainable development issues and in greening departmental operations.

At CIC we have learned a great deal from our past two Strategies, as well as from the valuable input provided by service provider organizations, provincial/territorial governments, other federal departments and agencies, Parliamentarians, and other stakeholders. CIC's permanent Coordinating Committee on Sustainable Development – which was established in our second Strategy to improve coordination within the Department – has worked hard to ensure that our new Strategy is in line with Government of Canada and Departmental priorities, and that it meets the expectations of Parliament and all Canadians.

I believe that this Strategy will help the Department to further integrate environmental sustainability into the social and economic development goals of our programs. I am confident that by following this document and reporting on our activities, we can institute further change within the Department.

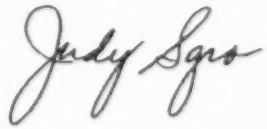

The Honourable Judy Sgro, P.C., M.P.
Minister of Citizenship and Immigration

SECTION I: INTRODUCTION

Sustainable development provides a framework for the integration of environmental policies and development strategies. It recognizes that development is essential to satisfy human needs and improve the quality of human life. But development must be based on the efficient and environmentally responsible use of all of society's scarce resources - our natural, human, and economic resources.

The World Commission on Environment and Development (the Brundtland Commission) defined sustainable development as "development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs." It is this definition of sustainable development that has been integrated into federal legislation and into the amendments to the *Auditor General Act* that establishes the Commissioner of Environment and Sustainable Development (CESD) within the Office of the Auditor General of Canada. This definition, therefore, provides an important point of reference for departments when preparing their Sustainable Development Strategies (SDSs).

As outlined in the *Auditor General Act*, Ministers must prepare Sustainable Development Strategies that outline their departments' objectives and plans for action to further sustainable development, and update the Strategies at least once every three years.

Departments' first SDSs were tabled in December 1997, the second in February 2001.[1] This document represents CIC's third SDS.

[1] [Following the November 2000 General election, Parliament did not resume sitting until January 29, 2001].

SECTION II: DEPARTMENTAL OVERVIEW

Citizenship and Immigration Canada takes its mandate from the *Immigration and Refugee Protection Act* and the *Citizenship Act*. A department of national and international dimensions, CIC has 81 locations in Canada and a network of 91 points of service abroad. In 2002, CIC received approximately 136,000 immigration applications and granted citizenship to a total of 142,000 new Canadians. Furthermore, departmental employees processed more than 843,000 temporary resident applications for visitors, students and workers, and effected 11,509 detentions and 8,458 removals.

The men and women employed by CIC operate in diverse environments – in offices across Canada, at airports and Canada-U.S. border posts, and in Canadian embassies around the world. Their work involves applying often-complex laws and regulations to complex cases, while balancing these requirements against the very human wants and needs that lie behind applications for permanent or temporary resident status in Canada or for Canadian citizenship.

Departmental Mission

Citizenship and Immigration Canada contributes significantly to the economic and social development of Canada. CIC's mission is to build a stronger Canada by:

- deriving maximum benefit from the global movement of people;
- protecting refugees at home and abroad;
- supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers; and
- managing access to Canada.

Key Partnerships

Partnerships are critical to CIC's work, and the Department shares jurisdiction for immigration with the provinces, operates internationally, cooperates with other Government Departments and has many services provided by Non Governmental Organizations.

Provinces and Territories

In accordance with section 95 of the *Constitution Act of 1867*, immigration is an area of concurrent federal and provincial jurisdiction. Under the Canada-Quebec Accord, Quebec has sole responsibility for selecting most immigrants destined to the province. Although no other provinces have direct selection powers, all are involved with immigration through the delivery of many of the programs that support the integration of newcomers such as education, health, social assistance and housing. In addition Quebec, Manitoba and British Columbia are responsible for the design, delivery and administration of settlement programs, with federal compensation. Outside of Quebec, all jurisdictions, with the exception of Ontario, Nunavut and the Northwest Territories, have entered into bilateral provincial nominee agreements with CIC, which allow them to recruit an agreed number of economic immigrants based on their particular economic priorities, each year.

Other Government of Canada Departments and Agencies

CIC works closely with several federal departments and agencies. Public Works and Government Services (PWGSC) plays a key role in CIC's accommodation strategy and operations across Canada, servicing five regions in addition to National Headquarters (NHQ). CIC's overseas delivery network relies on close cooperation with the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT), and the Canadian Security and Intelligence Service (CSIS). Within Canada, CIC works closely with the new Canada Border Services Agency (CBSA) and the Royal Canadian Mounted Police (RCMP). The Temporary Foreign Worker Program is a seamless government program that is shared between CIC and Human Resources Development Canada (HRDC). CIC and Canadian Heritage share citizenship promotion activities. CIC participates in numerous research activities with federal partners, such as HRDC, the Department of Justice Canada and Statistics Canada. CIC is also working with HRDC and Industry Canada on aspects of the federal Innovation Strategy.

Service Provider and Non-Government Organizations

At the community level, CIC has important partnerships with a mosaic of organizations providing services to newcomers, such as language training, basic settlement assistance and integration within the established community. Similarly, CIC deals with a variety of Non-Government Organizations and industry sectors (e.g. Transportation Sector, Education Sector) in the delivery of our operations and the execution of our duties.

International Bodies

The Department focuses its strategic international liaison activities on enhanced consultation with senior government officials from other countries to address specific regional migration issues, and with international organizations such as the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD), the International Organization for Migration, the Inter-Governmental Consultations and the United Nations High Commissioner for Refugees in addressing key global migration issues. Of primary concern are the issues of security and the management of global migration.

CIC's Role in Sustainable Development

Given CIC's mandate and mission, the Department has long been aware of the need to consider a range of factors when developing and implementing policies and programs. Many of our core activities have a combination of demographic, economic, and sociocultural objectives. The challenge for CIC has been to become more aware of some of the environmental implications of our policies and programs and to more fully integrate these considerations into our policies, programs, and decision-making processes. We continue to take strides to enhance our understanding of and to address the environmental impacts of migration and our operations.

CIC plays an important role in shaping the face of the population of Canada. CIC's policies balance a variety of objectives. We need to attract skilled economic immigrants who bring capital and business contacts. We need to take into account the importance of keeping families together. We need to live up to our international obligations to protect refugees and people fleeing persecution. We also need to ensure the safety and security of the people of Canada.

Canada is viewed around the world as a safe haven. It is a prosperous democracy with a clean environment and open spaces. It is a much sought after destination for newcomers and their family members. Canada is one of only a few countries that have open, planned immigration programs. This is a distinct international advantage, as immigration is quickly becoming a key economic and social driver for developed economies.

Numerous factors, from all three pillars of sustainable development (environmental, economic, and sociocultural), are driving the global movement of people. Many are positive developments, like easier international travel, better employment opportunities, or family reunification – opportunities which are sometimes referred to as "pull" factors. Other developments, such as ecological disasters, overpopulation, inter-ethnic rivalries, and human rights abuses, continue to force tens of thousands of people from their homes. These are called "push" factors – factors that often leave people with no choice but to move.

CIC's second Sustainable Development Strategy focused predominantly on the environmental aspects of sustainable development. We are committed to maintaining a strong focus on the environment within our Strategy. However, CIC's policies and programs have historically linked economic and social, as well as domestic and international, considerations. While immigration continues to support the Canadian economy, providing additional highly skilled labour when required, it has also played, and continues to play, an important role in creating and changing the social fabric of Canada. Consequently, we will have added a new social dimension into our third Sustainable Development Strategy.

Canada has been successful in attracting and selecting highly educated immigrants, which adds to our country's human and social capital. Recent immigrants to Canada have higher average levels of education than the Canadian-born population. In 2002, 60% of working-age immigrants had a post-secondary degree at landing, compared to 44% of the Canadian-born population (2001 Census).

However, in spite of rising education and skill levels, immigrants who arrived in the early 1990s did not fare as well in the labour market as those who came in the 1980s. In general, immigrants of the early 1990s experienced lower initial earnings, relative to earlier cohorts. While there are signs that the declines are levelling off, barriers to entry into the work force, such as the assessment and recognition of foreign credentials and insufficient workplace official language ability, continue to significantly impact the ability of immigrants to fully attain their economic and social potential in Canada. CIC and our partners are working to address these issues, which, over the long run, can result in social disparities and economic inequalities, if not resolved.

Lower employment earnings and the under-utilization of skills have put recent immigrants at risk of being excluded from the mainstream society. Poverty rates among immigrants have been growing significantly over the past decade. In 1985, 23% of recent immigrant families were in low-income situations as defined by Statistics Canada's Low-Income Cut-Off (LICO), compared to 14% among non-immigrants. By 2000, the poverty rates among recent immigrant families rose to 35%, while that for Canadian-born families remained the same. While the latter figure also includes refugee claimants, the increase remains a cause for concern.

In order to be a more innovative society able to compete and prosper in a global, knowledge-based world, Canada needs people with international outlook, skills and experience. Programs of academic cooperation and mobility, and scholarship and recruitment programs for talented students from abroad, internationalize the Canadian campus and allow all students access to the best ideas, people and information in the world. For those Canadians who stay in Canada, contact with international students broadens their outlook and awareness; for those who travel, the intercultural experience is invaluable. Foreign students also bring income to Canadian institutions and make possible better teaching, research, and course offerings.

Similarly, all immigrants bring incredible diversity to Canada – a wide variety of mother tongues and traditions, which enrich our nation's cultural tapestry. Canada has greatly benefited from the new ideas and new perspectives which immigrants and refugees have brought to this land, as well as the support they have provided to existing cultural communities, such as official language minority communities. Canada continues to be a land of promise for people around the globe. And the changing world sees us accepting new immigrants from new countries, further adding to our cultural tapestry.

However, over the last several years, over 75% of all immigrants have settled our three largest metropolitan areas: Toronto (50%), Montréal (14%), and Vancouver (13%). This phenomenon is not unique to newcomers, as many Canadians have moved from smaller centres to larger cities seeking better opportunities for themselves and their families. Our regionalization strategies are aimed at sharing the social and economic benefits of immigration more evenly across the country, while at the same time reducing the environmental strain on our largest cities whose infrastructure and carrying capacity are already taxed.

Additionally, while immigrants add a great deal to Canadian society, they do face challenges. CIC is committed to making the difficult transition into Canadian society as easy as possible. Some of CIC's activities are specifically designed to facilitate the integration of newcomers into Canadian society – thereby reducing the social isolation and exclusion of immigrants and refugees. Settlement programs and services help newcomers to Canada make the transition from being strangers in a new country to being fully participating, contributing Canadians. Services include orientation abroad and in Canada, as well as language training, referral to community services, job-finding clubs, interpretation / translation, para-professional counselling, etc.

We strive to foster an environment conducive to the compatible cohabitation of culturally and socially diverse groups while at the same time encouraging social and economic integration, with improvements in the quality of life for all segments of the population. The quicker newcomers integrate into the community, the faster they become full and productive members of society – both socially and economically.

SECTION III: ASSESSING OUR PROGRESS

CIC SDS I – January 1, 1997 – December 31, 2000

The strategic priorities outlined in CIC's first SDS reflected the view that the Department's policies and programs were more directly related to ensuring social and economic sustainability than environmental sustainability. Consequently, the Department's SDS objectives were based on the "business line" objectives established through the Planning, Reporting and Accountability Structure.

In developing its first SDS, CIC consulted its partners and other stakeholders in order to obtain their views on how the Department should move towards sustainable development, in a way that takes into account its partners' roles and responsibilities. Some sixty individuals were invited to attend consultation sessions, which were held in June 1997, in Montréal, Toronto and Vancouver. These one-day sessions were attended by representatives of immigrant service agencies, environmental interest groups, academic institutions, provinces, and municipalities. Participants gave general support to the priorities proposed by CIC and to the suggested directions to be taken for meeting these priorities in the context of the first SDS.

The Strategy as it related to CIC policies and programs, focused on three levers CIC had under its authority: information to support policy design, selection and education. CIC committed to consulting with its partners to develop policies consistent with the social and economic sustainability objectives of the Strategy and in that context included environmental considerations as appropriate. CIC committed to research and evaluation activities to provide better information on program and policy outcomes, which was used to enhance the effectiveness of policy design.

One of the drawbacks of attempting to integrate sustainable development objectives into the departmental mandate is the perception that the strategies represent less of a commitment to change than a restatement of the status quo. As the Commissioner of the Environment and Sustainable Development's past audits revealed, departments tended to describe ongoing or routine practices without indicating whether objectives had been achieved. However, since Canada's immigration, refugee and citizenship programs are affected by many complex social and economic trends in the domestic and international environments, it is particularly difficult to isolate indicators that accurately measure the social and economic sustainability of these programs.

CIC SDS II – January 1, 2001 – December 31, 2003

The internal and external reviews of CIC's first SDS led to the identification of a number of lessons learned which were taken into consideration as the Department pursued the advancement of its sustainable development goals. Many of these shortcomings were addressed in our second SDS.

Specifically, CIC worked toward developing the appropriate performance measures and targets to assist in the achievement of sustainable development objectives. This was accompanied by regular monitoring and assessment of the implementation of the Department's Strategy to identify areas requiring corrective action. Equally important, CIC has been working with others to acquire the information needed to improve our understanding and subsequently strengthen the Department's role both directly and in support of sustainable initiatives. Cooperation with others in activities that explore the various dimensions of sustainable development has been integral to advancing our objectives. In addition to a renewed focus on identifying linkages between the Department's actions and their impact on sustainability, CIC implemented mechanisms to promote the incorporation of sustainable development principles into the delivery of the citizenship and immigration programs – including the provision of sustainable development-related awareness material to visa-ready immigrants and new Canadians. Two of the key highlights of our past Strategy were the creation of the Coordinating Committee for Sustainable Development (CCSD), an internal organization tasked with coordinating the Department's approach to devising and implementing the sustainable development strategies, and the development of the Strategic Environmental Assessment Guidelines for CIC.

Sustainable development and its application within the CIC mandate has been an evolving process. The Department needs to improve its understanding of how sustainable development can be factored into decision-making processes as well as the linkages between sustainability and CIC policies and programs. To that end, CIC continued the design of plans to build the Department's performance measurement capacity and enhance its knowledge base. To fully understand the impact of its actions on sustainability, the Department continued to strive toward improving its data systems, evaluation programs and research capacity.

For more information on CIC's progress in implementing its second SDS, please see the annual *Sustainable Development Strategy Progress Reports*, available at www.cic.gc.ca/english/policy/sds/index.html.

CIC SDS III – January 1, 2004 – March 31, 2007

This document represents CIC's third SDS. CIC will continue to seek to contribute to Canada's economic growth and sociocultural enrichment by selecting newcomers and helping them integrate. Similarly, CIC helps Canada meet its international humanitarian commitments by resettling and offering protection to refugees. At the same time, the Department strives to protect the health, safety and security of Canadians by working in partnership with the Canadian Border Services Agency to manage access to Canada and remove those who abuse our hospitality or enter under false pretenses. In pursuing these objectives, CIC takes into account sustainable development principles along with a variety of other policy considerations.

The Strategy's four key goals are to:

1. minimize the negative environmental impact of departmental operations;
2. promote awareness of sustainable development principles and objectives among departmental staff, clients and stakeholders;
3. support sociocultural sustainability; and
4. promote accountability and ensure compliance.

Goals 1, 2, and 4 remain the same as in our last SDS, and the Department is moving forward to incorporate sociocultural sustainability in this Strategy.

The SDS includes a three-year action plan with specific objectives, actions and target dates for each key goal (covering January 1, 2004 through March 31, 2007).[2] CIC's Coordinating Committee on Sustainable Development (CCSD), which includes representatives from all branches with responsibilities under the action plan, will coordinate the implementation and ensure performance measurement reporting through the annual reporting documents, namely, the *Report on Plans and Priorities*, the *Departmental Performance Report*, and the *SDS Progress Report*.

[2] The first year of the SDS will actually cover 15 months rather than 12 as we shift our sustainable development planning and reporting from calendar to fiscal years in order to align our SDS with other federal government departmental planning and reporting.

SECTION IV: CONSULTATIONS

In planning, developing and preparing CIC's third SDS, CIC commenced a round of consultations that offered an opportunity for government and non-governmental stakeholders, as well as Departmental staff, private citizens and parliamentarians, to offer suggestions and comments on how the Department could best reflect the principles of sustainable development. The information received contributed to the development of CIC's Strategy including the establishment of targets for action within the Strategy. The overall objective of these consultations was to solicit input for CIC's Sustainable Development Strategy priorities and to generate ideas on the commitments the Department could pursue within its mandate over the next three years. The responses received from representatives of governmental and non-governmental institutions, as well as individuals, are summarized below.

Consultations on the Third CIC Sustainable Development Strategy

During the summer of 2003, CIC developed a document that proposed strategic priorities and possible actions for advancing sustainable development to reflect the common themes and issues raised during the development of its first two SDSs and subsequent consultations. The document was shared with other federal departments, parliamentarians, other levels of government, immigrant service organizations and departmental employees. It was also posted on CIC's Internet site to solicit comments from other stakeholders and the general public.

Feedback to the process was generally supportive and constructive. There was broad support for CIC's SD goals and objectives as well as for the actions proposed to create and promote sustainable development. There were few specific issues of concern that were raised during the consultations; these can be grouped into the following broad categories: promoting awareness of sustainable development; promoting a better understanding of the economic, environmental and sociocultural challenges of Canada's immigration policies; and supporting the development of competitive industries by facilitating access to expertise from outside Canada.

a) Promoting Awareness of Sustainable Development

- The view of sustainable development as presented in the Strategy should be more global and less national in perspective.
- An updated definition of sustainable development is required that will take economic, social and environmental imperatives into greater account.
- Rather than promoting awareness of sustainable development, it would be more effective to commit the Department to providing meaningful *access* to information on sustainable development.
- The Department must put in place specific targets and measures to encourage sustainable day-to-day operations.
- CIC should communicate the importance of cultural diversity for a vibrant society. Cultural diversity and the conservation of biological diversity are critical issues in sustainable development and essential to maintaining greater social and cultural sustainability.

b) Promoting a Better Understanding of the Economic, Environmental and Sociocultural Challenges of Canada's Immigration Policies

- A number of responses stressed the importance of considering regional needs and geographic sustainability.
- Differing views were expressed on the links between policies on population, immigration levels and sustainable development, which received much attention. However, the common theme was a call for the Department to study how immigration and population distribution affect sustainable social, economic and environmental development.
- Economic, social and environmental factors should be included in intergovernmental discussions and consultations on immigration policies.
- CIC can assist communities by supporting their efforts to address issues such as unemployment, underemployment and social cohesion.
- The settlement, adaptation and integration of newcomers contribute to economic sustainability. Better integration means that newcomers become productive more quickly.
- Overall, many comments stressed the need for the Strategy to establish clear goals and propose tangible actions in CIC's third SDS.
- Emphasis should also be placed on the study and measurement of the impact of policies and plans, and tangible examples of good long-term planning.

c) Supporting the Development of Competitive Industries by Facilitating Access to Expertise

- CIC needs to strike a balance between attracting and retaining foreign students, and not compromising the sustainable development efforts of other nations by encouraging the students to remain in Canada.
- An investment in skills is needed not only to increase the social, economic and environmental benefits of newcomers, but also to address any integration challenges. Many submissions suggested that an investment in skills must incorporate the removal of barriers to accessing trades and professions.
- CIC should continually reassess the selection grid to ensure that it meets the needs of Canada and Canadians.

A refined three-year plan of action has been developed which takes into account the comments received from participants during the CIC consultations as well as the ongoing examination of the role of SD in CIC policies and programs. The plan incorporates relevant suggestions, particularly those relating to the need to clearly identify actions, steps, targets and timelines.

SECTION V: ACTION PLAN January 1, 2004 - March 31, 2007

GLOSSARY

Previous sustainable development strategies reflect the terminology proposed in the 1995 *Guide to Green Government*, namely: *goals*, *objectives*, *targets* and *actions*. The terminology used by the federal government has evolved, especially in the context of results-based management. For example, results-based management often uses the terms: *activities*, *outputs*, and *outcomes*. We have provided the following glossary to indicate our interpretation of the terms used in the *Guide to Green Government* and how these related to results-based management terminology. It is this interpretation that was used when preparing the Sustainable Development Strategy.

Actions: Actions, which are equivalent to activities, represent operations or work processes conducted by an organization, intended to produce specific outputs (for example, products or services). Activities are the primary link in the chain through which results are achieved.

Goals: Goals, which are equivalent to strategic objectives, represent the final outcomes departments and agencies are pursuing.

Objectives: Objectives represent the immediate, intermediate-term, and long-term outcomes that departments and agencies are pursuing. Objectives contribute to goals.

Outcomes: Outcomes are external consequences attributed to an organization or program that are considered to be significant in relation to its commitments. Outcomes may be described as immediate, intermediate, or final. Outcomes may also be direct or indirect, as well as intended or unintended.

Outputs: Outputs are the direct products or services produced through program activities.

Results: Results are the ends or purpose for which a program or activity is performed. Results is a general term that often includes both outputs produced and outcomes achieved by given organization or program.

Targets: Targets are clear and concrete statements of results related to outputs and outcomes to be achieved within a given time frame. Targets form the basis for comparing planned and actual results.

LOGIC MODEL USING DIFFERENT TERMS

Using General Terms	TARGETS		RESULTS			
Using *Guide to Green Government* Terms	Actions		Objectives			Goals
Using Results-Based Management Terms	Activities	Output	Immediate Outcome	Intermediate Outcome	Long-term Outcome	Strategic Objectives

SUSTAINABLE DEVELOPMENT (SD) ACTION PLAN

** Italicized text denotes enhanced actions brought forward from previous strategies*

Goal I : Minimize the negative environmental impacts of departmental operations

Objective 1.1 – Resource Reduction Strategy (RRS)
Develop and implement a resource reduction strategy for NHQ (develop regions in next Strategy).

Action	Performance Measures	Target Date	Lead Branch
• 1.1.1 – Develop an overarching resource reduction strategy that will cover the following management areas: Fleet; Facilities; Procurement and related issues.	• Strategy paper is prepared and addresses all of the identified areas.	2006-07	Administration and Security
• 1.1.2 – As a part of the overarching resource reduction strategy, prepare a section that will cover information technology (IT) equipment and related issues.	• Strategy paper is prepared and addresses IT equipment and related issues.	2006-07	Information Management and Technologies
• 1.1.3 – Investigate and implement pollution prevention opportunities with the National Office of Pollution Prevention.	• Opportunities for pollution prevention are identified. • Implement pollution prevention within fiscal and operational constraints.	2004-05 (identification) 2005-06 and ongoing (implementation)	Administration and Security

Objective 1.2 – Fleet Management and Alternative Transportation
Maximize opportunities to oversee the sustainability of the Department's fleet of vehicles, including ongoing promotion of the benefits of greening fleet and develop national standards.

Action	Performance Measures	Target Date	Lead Branch
• 1.2.1 - Review operational requirements with fleet managers. Targets to be determined when feasibility in each region is established.	• Quarterly meetings are held with Regional Fleet Managers.	2004-05 and ongoing	Administration and Security
• *1.2.2 - Information sessions and documentation provided to drivers and fleet managers.*	• Information sessions and documentation are delivered to all drivers and fleet managers.	2004-05 and ongoing	Administration and Security
• *1.2.3 - Assess gas consumption from regional reporting mechanisms.*	• Monthly Reports submitted by Regional Fleet Managers.	2004-05 and ongoing	Administration and Security
• 1.2.4 - Conduct driver education for enhanced energy savings and safety.	• Driver education program is delivered to all drivers.	2005-06 and ongoing	Administration and Security / In-Canada Regions
• *1.2.5 - Reduce fuel consumption for the national fleet.*	• Fuel consumption for the national fleet is reduced by a ration of 1% per 10,000 km annually.	2004-05 and ongoing	Administration and Security / In-Canada Regions
• *1.2.6 - Purchase vehicles of appropriate engine size to meet operational requirements.*	• Vehicle Purchase Form is implemented. • Random review of vehicles purchased, identified needs and use.	2004-05 and ongoing	Administration and Security
• *1.2.7 - Communicate benefits of the use of sustainable transportation to all staff.*	• Publications clearly demonstrating benefits of sustainable transportation published and distributed.	2004-05 and ongoing	Administration and Security / Communications

• *1.2.8 - Review fleet for older vehicles to assess their condition in order to take corrective action and replace as required.*	• Quarterly Conference call with Regional Fleet Manager to identify older vehicles needing corrective action or replacement. • Replacement or corrective action taken if required.	2004-05 and ongoing	Administration and Security
• 1.2.9 – Minister / Deputy Minister's vehicles will be replaced with alternate fuel vehicles.	• Minister's / Deputy Minister's vehicle is replaced with alternate fuel vehicle when up for replacement.	2004-05 and ongoing	Administration and Security
• 1.2.10 - Use 10% ethanol (minimum) fuel for CIC vehicles.	• 50% of vehicles use 10% ethanol fuel. • 55% of vehicles use 10% ethanol fuel. • 60% of vehicles use 10 % ethanol fuel.	2004-05 2005-06 2006-07	Administration and Security
• *1.2.11 - Hold regular Fleet National Committee meetings to develop and operationalize SD objectives and actions.*	• Quarterly Meeting are held with Regional Fleet Managers.	2004-05 and ongoing	Administration and Security
• *1.2.12 - Implement national standards for purchasing and maintaining vehicles, and tracking vehicle data.*	• Monthly Reports, Purchasing Forms, Internal Transfer Forms and Maintenance Records are completed and submitted.	2004-05 and ongoing	Administration and Security
• 1.2.13 - Ensure use of reporting requirements and ability to collect baseline measures through the new vehicle logging method meets the needs of procurement opportunities and implementation of best practices to green the fleet.	• Development and implementation of data collection tools	2004-05 and ongoing	Administration and Security

Objective 1.3 – Facilities Maximize opportunities to oversee and improve the sustainability of the Department's facilities.			
Action	**Performance Measures**	**Target Date**	**Lead Branch**
• *1.3.1 – Ongoing promotion of SD-supportive facilities management practices.*	• Promotional material is sent to staff.	2004-05	Administration and Security / Communications
• 1.3.2 – Identify and prioritize (based on ability to achieve) retrofit and/ or physical measures to reduce space at NHQ.	• Opportunities for retrofits are identified and prioritized. • Retrofits are conducted where operationally feasible.	2004-05 and ongoing	Administration and Security
• 1.3.3 – Identify, promote and implement facilities where space optimization and retrofits would be/ are appropriate while considering benefits/ drawbacks to employee health and wellness.	• Document and report on facilities improvements in annual reporting	2005-06 and ongoing	Administration and Security
• 1.3.4 – Identify all CIC facilities with waste reduction programs.	• Locations with waste reduction programs are identified.	2004-05 and ongoing	Administration and Security
• *1.3.5 – Conduct waste audits with our facility partners and publish the results in an accessible location.*	• Waste audits are conducted annually. • Results are publicly available, in an accessible location.	2004-05 and ongoing	Administration and Security

Objective 1.4 – Operations
Maximize opportunities to oversee and increase the sustainability of the Department's operations, including energy, equipment and paper usage.

Action	Performance Measures	Target Date	Lead Branch
Reduce energy use by individual users: • 1.4.1 – Assess energy consumption of computers being left on. Assess feasibility of turning monitors off rather than screen savers.	• Assessments are completed and recommendations are put forward to senior management.	2004-05	Information Management and Technologies
• 1.4.2 – Promote turning off desk lamps when not is use.	• Promotion material is sent to staff. Staff to turn off desk lamps when not in use.	2004-05 and ongoing	Administration and Security
• 1.4.3 – Develop / assess policy to turn off computers and printers that do not have "powersave".	• Policy for powering-down any IMTB-controlled hardware • Implement policy	2004-05 2005-06 and ongoing	Information Management and Technologies
Reduction of overall paper usage: • 1.4.4 – Develop system to encourage sensible paper usage.	• Level of paper consumption is reduced.	2005-06 and ongoing	Administration and Security
• 1.4.5 – Ensure office copier (printer and photocopier) can make two-sided copies.	• All new office copiers and printers have double-side print feature enabled.	2004-05 and ongoing	Administration and Security

Objective 1.5 – Physical Measures/ Improvements Develop and obtain stakeholder buy-in for a resource reduction strategy utilizing all relevant partners (including procurement, RC managers, and facilities' owners/ managers).			
Action	**Performance Measures**	**Target Date**	**Lead Branch**
• *1.5.1 – Ongoing promotion of SD-supportive procurement management practices.*	• Development of SD-supportive procurement management practices process guidelines • Implement guidelines	2004/2005 2005-06 and ongoing	Administration and Security / Communications
• *1.5.2 – Work with the interdepartmental Sustainable Development in Government Operations committee to review and refine common regulations / guidelines for green procurement.*	• Provisioning of new regulations and guidelines	2004-05 and ongoing	Administration and Security
• 1.5.3 – Regions to purchase paper with as much as 30% post-consumer recycled content whenever possible.[3]	• Study and implement policy for paper purchasing within regions	2005-06 and ongoing	Administration and Security
• 1.5.4 – Promote best practices in the areas of reduction of office equipment, energy and disposal.	• Delivery of policy guideline promoting best practices	2005-06 and ongoing	Administration and Security
• 1.5.5 – Replace personal printers[4] and encourage the use of network printers (for groups of 5 to 10 employees); use double-sided printing where applicable.	• Network printers replace personal printers. • Staff uses double-sided printing.	2005-06 and ongoing	Information Management and Technologies

[3] This Action has already been implemented at NHQ.
[4] Except where personal printers are required for security purposes (i.e. stand-alone/secure computers).

• 1.5.6 – Partner with regional PWGSC representatives and other federal departments/ agencies to obtain a good price based on volume.	• Review volume purchasing practices • Implement programs to gain on economies of scale for purchasing	2004-05 2005-06 and ongoing	Administration and Security
• 1.5.7 – Promote and monitor the purchase of green products, including those bought through PWGSC.	• Create green products register within purchasing to quantify	2005-06 and ongoing	Administration and Security / Communications
• 1.5.8 – Cease department-wide distribution[5] of hardcopy Bell Canada White / Yellow Pages (opting for use of Canada 411 on-line as well as GEDS)	• Research and develop policy for CIC-wide application	2004-05 and ongoing	Information Management and Technologies Branch / Administration and Security
• 1.5.9 – Capture 'green' purchases through SAP to establish baseline measures.	• SAP-derived report on identified purchases	2004-05 and ongoing	Administration and Security

[5] Limit to 1 copy per Directorate.

Goal II : Promote awareness of sustainable development principles and objectives among departmental staff, clients and stakeholders			
Objective 2.1 Develop a communications strategy to raise staff awareness of sustainable development.			
Action	**Performance Measures**	**Target Date**	**Lead Branch**
• 2.1.1 – Expand departmental awareness-building events. • Focus on the three RRRs (rotate focus yearly on one of the 'R's – i.e. year 1 focus on 'reduce'). • Distribute and focus activities equally on NHQ and Regions.	• Develop program for SD promotion events – yearly schedule • Disseminate information on SD tips through monthly "Did You Know Messages"	2004-05 and ongoing	Communications
• *2.1.2 – Prepare and disseminate electronic SD-related communications material to departmental employees.*	• Develop program for ongoing promotion of SD objectives department wide	2004-05 and ongoing	Communications
• *2.1.3 – Maintain and update CIC-SD Internet and Intranet sites.*	• Produce and update SD modules on CIC websites semi-annually	2004-05 and ongoing	Communications
• *2.1.4 – Environment Week Activities (both NHQ and Regions).*	• CCSD to create Environment week activities schedule to be implemented by responsibility centres	2004-05 and ongoing	Communications / Administration and Security / Strategic Policy and Partnerships
• 2.1.5 – Strategic Environmental Assessment (SEA) training sessions	• Coordinate and implement SEA training program	2005-06 and ongoing	Human Resources / Strategic Policy and Partnerships

• 2.1.6 –SD information kit, including the greening of our operations, to be added to the material provided to new CIC employees.	• Prepare/ disseminate information kit on sustainable development	2004-05 and ongoing	Communications / Human Resources
• 2.1.7 – Create an SD award that is given out annually during Environment Week to employee/ employees who show initiative in terms of SD.	• Develop award program criteria and implement	2005-06 and ongoing	Communications
• 2.1.8 – Develop a SD awareness module for CIC staff[6].	• Finished Module • Implement	2004-05 2005-06 and ongoing	Human Resources
• 2.1.9 – Grow support for resource reduction strategy above (Objective 1.1). Highlight the role of physical and other measures in contributing both tangible and intangible benefits (i.e. attitudes toward change).	• Develop and implement communications messaging in support of resource reduction strategy	2006-07	Administration and Security / Communications
• 2.1.10 – Electronic distribution of environmental awareness fact sheets to develop a culture of change towards the "greening" of transportation, operations and procurement.	• Develop fact sheets • Distribute to employees	2005-06 and ongoing	Administration and Security / Communications

[6] This may be incorporated into CIC Orientation for new employees.

Objective 2.2 Provide meaningful access to information on sustainable development to all concerned parties – including policy and program decision-makers.			
Action	**Performance Measures**	**Target Date**	**Lead Branch**
• 2.2.1 – Include a section on sustainable development in any appropriate new publications distributed abroad to visa-ready immigrants. *(e.g. A Newcomer's Introduction to Canada)*	• Develop appropriate SD messaging for prospective new Canadians • Issue/ distribute through appropriate channels	2004-05 and ongoing	Integration
• 2.2.2 – Ensure that policy and program staff and decision-makers have access to available information required on the social, economic, and environmental impacts of CIC policies and programs. Electronically distribute information to all concerned parties.	• Distribution of resources to all staff who work on specialized files • Documents are posted on CIC explore	2004-05 and ongoing	Strategic Policy and Partnerships / Priorities, Planning and Research
• 2.2.3 – Regular SD column in VISA issues.	• SD column is printed on a regular basis	2004-05 and ongoing	Communications

Objective 2.3
Promote sustainable development to new comers and Canadians as a value of citizenship.

Action	Performance Measures	Target Date	Lead Branch
• 2.3.1 – Create tools and information on sustainable development that may be provided to newcomers in their orientation sessions in Canada or overseas, or may be used in the language curriculum for newcomers, or may be used in the Host program.	• Develop appropriate SD messaging for prospective new Canadians • Issue/ distribute through appropriate channels	2004-05	Integration

Objective 2.4
Enhance CIC's knowledge base by improving the Department's research and analytical capacity.

Action	Performance Measures	Target Date	Lead Branch
• *2.4.1 – Participate in research networks and working groups to acquire information on and approaches to sustainable development, and to contribute a citizenship and immigration perspective to horizontal policy issues.*	• Participation within research networks • Sharing of best practices and other information	2004-05 and ongoing	Strategic Policy and Partnerships / Priorities, Planning and Research

Objective 2.5 Integrate an environmental component within our planning, policy and implementation processes.			
Action	**Performance Measures**	**Target Date**	**Lead Branch**
• *2.5.1 – Participate in interdepartmental networks through such activities as the Policy Research Initiative and related consultations to determine options for integrating an environmental component within departmental policies and programs.*	• Participation within policy networks • Sharing of best practices and other information	2004-05 and ongoing	Strategic Policy and Partnerships / Priorities, Planning and Research
• 2.5.2 – Ensure that sustainable development considerations are taken into account in levels planning consultations with provincial and territorial governments and stakeholders.	• Include consultations on certain SD-related issues in the immigration levels consultation process • Implement	2004-05 and ongoing	Strategic Policy and Partnerships / Priorities, Planning and Research
• 2.5.3 – Prepare Strategic Environmental Assessments (SEAs) for Memoranda to Cabinet and other documents, as per the *1999 Cabinet Directive on the Environmental Assessment of Policy, Plan and Program Proposals*.	• Report on the number and proportion of documents for which a SEAs was required and prepared.	2005-06 and ongoing	All Branches

Goal III : Support Sociocultural Sustainability

Objective 3.1
Reduce social isolation and exclusion within the department.

Action	Performance Measures	Target Date	Lead Branch
3.1.1 – Utilize various venues to pursue the objective, such as: • Diversity Network • Youth Network • Promote equity Orientation sessions / packages for new employees with specific information	• Develop and promote the values of sociocultural sustainability for and through each of the action venues.	2004-05 and ongoing	Human Resources

Objective 3.2
Promote social and economic integration of newcomers to Canada, across Canada.

Action	Performance Measures	Target Date	Lead Branch
3.2.1 – Report on current CIC activities for the following: • Language training • Family reunification • Host matches • Group sponsorship of refugees	• Define and capture quantitative data on social and economic integration for action activities	2005-06	Priorities, Planning and Research / Integration
• 3.2.2 – Language training for newcomers	• Develop cost-sharing pilot programs for enhanced language training for adult immigrants to facilitate easier integration in general and for the labour market.	2005-06 and ongoing	Integration

• 3.2.3 – Promote the themes "freedom, respect, belonging and peace" in various promotional and educational materials that are distributed to schools, youth groups and community organizations.	• Develop messaging • Disseminate through Integration channels	2004-05 2004-05 and ongoing	Integration
• 3.2.4 – Implement regionalization strategies.	• Pilot projects are implemented and evaluated • More immigrants settle and remain in communities outside of MTV	2004-05 2005-06	Strategic Policy and Partnerships / Integration / Selection / Refugees / International Region
• *3.2.5 – Provide further program and policy support to Official Language Minority Communities (OLMCs).*	• To be measured by defining and tracking (if possible) the number of individuals going to OLMCs each year, and whether individuals stay and where they go (e.g. flows of migrants to/ from OLMCs)	2005-06 and ongoing	Integration / International Region / Selection / Strategic Policy and Partnerships
• *3.2.6 – Monitor and report on the economic performance of immigrants and refugees*	• Annual reporting on economic performance	2004-05 and ongoing	Priorities, Planning and Research
• *3.2.7 – Advance foreign credential recognition (in partnership with Human Resources and Skills Development [HRSD], Provinces and Territories).*[7]	• Develop an action plan for addressing FCR • Implement action plan	2004-05 and ongoing	Selection / Integration

[7] HRSD and provincial governments have the lead on this.

Objective 3.3 - Safe Communities			
Action	**Performance Measures**	**Target Date**	**Lead Branch**
3.3.1 – Report on departmental activities in the following areas that support the objective of ensuring the safety and security of Canada and Canadians[8] • Health concerns • Organized crime • War criminals • Terrorists	• Report on both qualitative/quantitative measures in place for ensuring the safety and security of Canadians	2004-05 and ongoing	Admissibility / Medical Services
• *3.3.2 – Report on activities supporting the protection of refugees abroad and at home.*	• Identify all sources of reporting that quantify/ qualify measures for ensuring the protection of refugees abroad and at home • Summarize findings in report	2004-05	Refugees

Objective 3.4 - Employee Health and Wellbeing			
Action	**Performance Measures**	**Target Date**	**Lead Branch**
3.4.1 – Understand the potential dynamics of programs dealing with: • Employee assistance program • Values and ethics • Ergonomics • Accommodation (including Return to Work) and Health and Safety Program • Ombudsman	• Research, develop and promote (through appropriate communications) all aspects of SD dealing with action programs	2005-06 and ongoing	Human Resources

[8] Some activities may be carried out by the new Canada Border Services Agency.

Goal IV : Promote accountability and ensure compliance			
Objective 4.1 – Assess the impact of CIC programs and identify, where possible, the interactions with the economic, social and environmental dimensions of sustainable development.			
Action	**Performance Measures**	**Target Date**	**Lead Branch**
• 4.1.1 – All evaluation frameworks to take into account, where applicable, the implications of CIC policies and programs on sustainable development	• Preparation of assessment report indicating impact of CIC policies and programs on sustainable development	2004-05 and ongoing	Priorities, Planning and Research

Objective 4.2 – Convene quarterly meetings of the CCSD to coordinate activities and assess progress on attaining sustainable development objectives.			
Action	**Performance Measures**	**Target Date**	**Lead Branch**
• *4.2.1 – Annual assessment of sustainable development initiatives to facilitate reporting in the Departmental Performance Report and the Report on Plans and Priorities. Annual SDS Progress Report.*	• Progress Report for implementation of Sustainable Development Action Plan - indicating achievement against benchmarks (measures)	2004-05 and ongoing	Strategic Policy and Partnerships / Priorities, Planning and Research

Objective 4.3 – Develop, implement and continually refine performance measures to assess departmental policies and programs.			
Action	**Performance Measures**	**Target Date**	**Lead Branch**
• 4.3.1 – Utilize performance measures in planning and evaluation.	• Performance measurement integrated with planning process and evaluations.	2004-05 and ongoing	Priorities, Planning and Research

Objective 4.4 – Appoint a departmental champion.			
Action	**Performance Measures**	**Target Date**	**Lead Branch**
• 4.4.1 – Ensure the complete buy in of senior management for all departmental Sustainable Development objectives and actions.	• Departmental champion is appointed • Senior management support SD-related principles and activities in approving and operationalization of policies and programs	2004-05 2005-06 and ongoing	Strategic Policy and Partnerships / Priorities, Planning and Research

SECTION VI: CONCLUSION

This document provides details on the steps the Department believes it can realistically take over the next three years to move closer to making sustainable development a reality within its own areas of activity. While lead branches have been identified in the action plan above, it is the responsibility of all branches within the Department to contribute to sustainable development.

The new Sustainable Development Strategy for Citizenship and Immigration Canada demonstrates a clear commitment to change on the part of the Department. The four goals and the various objectives, targets and actions that flow from these goals are proof that the Department intends to participate actively in the Federal Government's efforts to translate sustainable development principles into everyday practices at every level of activity. Adopting a sustainable development ethic means changing many of the ways the Department, its employees, and its clients and stakeholders carry out their activities. The required changes will occur gradually over a long period of time, but they are an essential ingredient of much broader efforts to improve the way Canadians and others relate to their biophysical, social and economic environments in their efforts to develop themselves and build a better world.

Citoyenneté et Immigration Canada
Citizenship and Immigration Canada

Stratégie de développement durable III

Le 1er janvier 2004 — le 31 mars 2007

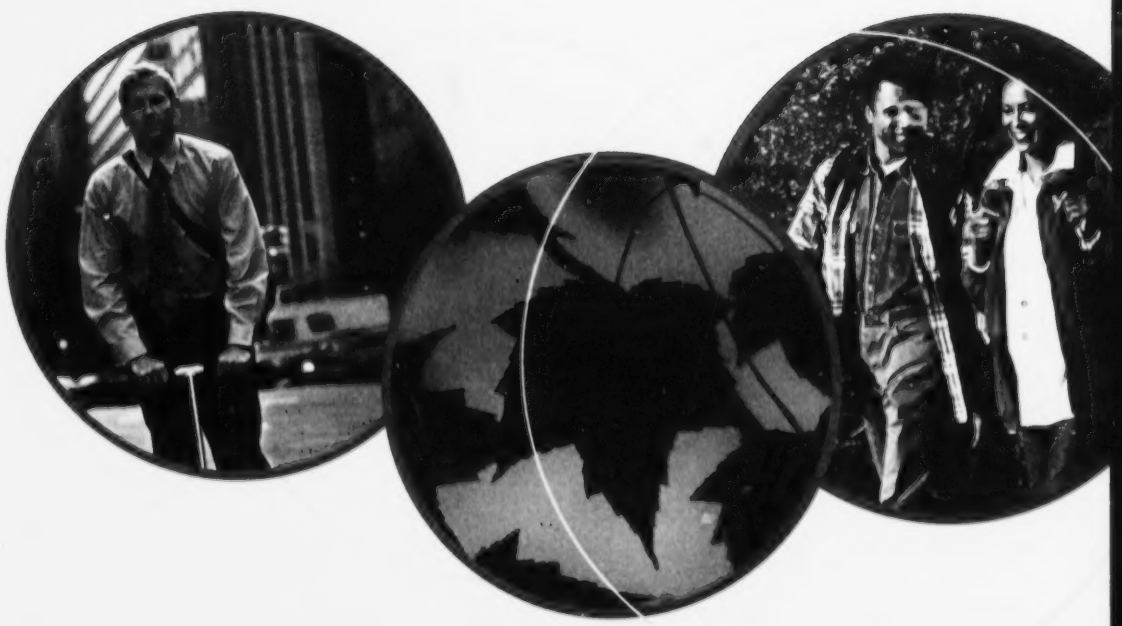

www.cic.gc.ca

Canada

Produit par Politique stratégique et partenariats

de concert avec le Comité de coordination du développement durable du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration

Pour obtenir d'autres exemplaires, prière de s'adresser à la :

Direction générale des communications

Citoyenneté et Immigration Canada

Ottawa (Ontario) K1A 1L1

Télécopieur : (613) 954-2221

Internet : www.cic.gc.ca

© Ministre de Travaux publics et de Services gouvernementaux Canada, 2003
Numéro de catalogue Ci51-120/2004
ISBN 0-662-67826-5

Also available in English under the title: *Sustainable Development Strategy III: January 1, 2004 – March 31, 2007*

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE **1**

SECTION I : INTRODUCTION **2**

SECTION II : APERÇU DU MINISTÈRE **3**

MISSION DU MINISTÈRE 3
PRINCIPAUX PARTENARIATS 3
Provinces et territoires *3*
Autres ministères et organismes du gouvernement canadien *4*
Fournisseurs de services et organismes non gouvernementaux *4*
Organismes internationaux *4*
RÔLE DE CIC RELATIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE 5

SECTION III : ÉVALUATION DES PROGRÈS RÉALISÉS **8**

PREMIÈRE SDD DE CIC – 1ER JANVIER 1997 - 31 DÉCEMBRE 2000 8
DEUXIÈME SDD DE CIC – 1ER JANVIER 2001 - 31 DÉCEMBRE 2003 9
TROISIÈME SDD DE CIC – 1ER JANVIER 2004 - 31 MARS 2007 10

SECTION IV : CONSULTATIONS **11**

SECTION V : PLAN D'ACTION – 1ER JANVIER 2004 – 31 MARS 2007 ..... **13**

GLOSSAIRE 13
MODÈLE LOGIQUE UTILISANT DIFFÉRENTS TERMES *14*
PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 15

SECTION VI : CONCLUSION **34**

MESSAGE DU MINISTRE

Le développement durable est une notion difficile à saisir et que bien des gens n'associent à tort qu'à la protection de l'environnement ou à la croissance économique. Or, c'est bien plus que cela. Il s'agit plutôt de maintenir et d'améliorer la qualité de vie des habitants du Canada et d'autres parties du monde, sans pour autant réduire la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Prôner le développement durable ne veut pas seulement dire se préoccuper du milieu naturel ou viser l'essor de l'économie. C'est plutôt souscrire à un objectif basé sur l'intégration de facteurs socioculturels, économiques et environnementaux et, par-dessus tout, fondé sur le principe de l'équité au profit des générations futures, de la communauté des nations et de notre pays.

Compte tenu de la portée du développement durable, il n'est pas étonnant que le gouvernement du Canada ait un rôle à jouer et ait pris l'initiative dans ce domaine. Je suis par conséquent heureux de présenter la troisième Stratégie de développement durable de Citoyenneté et Immigration Canada. L'élaboration et la mise en oeuvre des stratégies de développement durable ont constitué pour le Ministère autant d'occasions d'apprendre. J'estime que ce processus a permis de réaliser de réels progrès en sensibilisant les gens au développement durable et en rendant les activités du Ministère plus écologiques.

CIC a tiré de nombreuses leçons de ses deux premières stratégies ainsi que du précieux apport consenti par les fournisseurs de services, les gouvernements provinciaux et territoriaux, d'autres ministères et organismes fédéraux, les parlementaires et les autres intervenants. Le Comité coordonnateur permanent du développement durable de CIC, créé dans le cadre de notre deuxième stratégie pour améliorer la coordination au sein du Ministère, a déployé maints efforts pour faire en sorte que notre nouvelle stratégie s'accorde avec les priorités du gouvernement du Canada et du Ministère et réponde aux attentes du Parlement et de tous les Canadiens.

J'estime que la présente stratégie aidera le Ministère à mieux intégrer la durabilité environnementale aux objectifs de développement social et économique de nos programmes. J'ai confiance qu'en suivant les orientations de ce document et en faisant rapport de nos activités, nous pourrons procéder à d'autres améliorations au sein du Ministère.

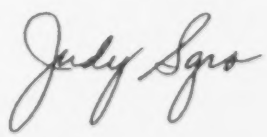

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'honorable Judy Sgro. c.p., député

SECTION I : INTRODUCTION

Le développement durable fournit un cadre pour l'intégration des politiques environnementales et des stratégies de développement. Il repose sur le principe que la croissance est essentielle pour satisfaire les besoins de l'humanité et hausser sa qualité de vie. Mais cette croissance doit découler de l'utilisation rationnelle et écologique de toutes les précieuses ressources naturelles, humaines et économiques de la société.

La Commission mondiale sur l'environnement et le développement (la Commission Brundtland) a défini le développement durable comme étant « un développement qui répond aux besoins actuels sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs ». C'est cette définition du développement durable qui a été intégrée à la législation fédérale et aux modifications de la *Loi sur le vérificateur général* qui a créé le poste de commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD), au Bureau du vérificateur général du Canada. Cette définition constitue donc un point de référence important pour les ministères lorsqu'ils élaborent leurs Stratégies de développement durable (SDD).

Comme il est indiqué dans la *Loi sur le vérificateur général*, il incombe aux ministres de concevoir des stratégies de développement durable qui exposent les objectifs et les plans d'action de leurs ministères pour favoriser le développement durable; ils doivent également mettre ces stratégies à jour tous les trois ans au moins.

La première SDD du Ministère a été présentée en décembre 1997, et la deuxième, en février 2001[1]. Le présent document constitue la troisième SDD de CIC.

[1] [Après les élections générales de novembre 2000, le Parlement n'a recommencé à siéger que le 29 janvier 2001.]

SECTION II : APERÇU DU MINISTÈRE

Le mandat de Citoyenneté et Immigration Canada découle de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et de la *Loi sur la citoyenneté*. Ministère à vocation nationale et internationale, CIC compte 81 bureaux au Canada et un réseau de 91 points de service à l'étranger. En 2002, CIC a reçu environ 136 000 demandes d'immigration et a octroyé la citoyenneté à 142 000 néo-Canadiens. En outre, les employés du Ministère ont traité plus de 843 000 demandes de résidence temporaire présentées par des visiteurs, des étudiants et des travailleurs et ont procédé à 11 509 détentions et à 8 458 renvois.

Les hommes et les femmes au service du Ministère travaillent dans des milieux divers : dans les bureaux des diverses régions du Canada, les aéroports et les postes frontaliers établis à la frontière canado-américaine, ainsi que dans les ambassades que possède le Canada partout dans le monde. Ils sont appelés à appliquer, à des cas particuliers, des dispositions législatives et réglementaires souvent complexes, tout en conciliant ces exigences avec les désirs et les besoins – bien humains – qui motivent les demandes du statut de résident permanent ou temporaire ainsi que les demandes de citoyenneté canadienne.

Mission du Ministère

Citoyenneté et Immigration Canada contribue de façon significative au développement économique et social du Canada. Le Ministère a pour mission de bâtir un Canada plus fort en :

- tirant un maximum d'avantages du mouvement international des personnes;
- protégeant les réfugiés au Canada et à l'étranger;
- appuyant l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants;
- contrôlant l'accès au Canada.

Principaux partenariats

Les partenariats sont essentiels aux activités de CIC. Le Ministère partage la responsabilité de l'immigration avec les provinces; il exerce son activité au niveau international, coopère avec d'autres ministères, et compte sur de nombreux services fournis par des organismes non gouvernementaux.

Provinces et territoires

En vertu de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, les pouvoirs en matière d'immigration sont exercés concurremment par le gouvernement fédéral et les provinces. Aux termes de l'Accord Canada-Québec, le Québec est seul responsable de la sélection de la plupart des immigrants qui souhaitent s'installer sur son territoire. Bien qu'aucune autre province ne dispose de pouvoirs de sélection directe, toutes interviennent dans le domaine de l'immigration en fournissant nombre des programmes qui soutiennent l'intégration des nouveaux arrivants, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'aide sociale et du logement. En plus du Québec, le Manitoba et la Colombie-Britannique sont responsables de la conception, de l'exécution et de l'administration de programmes d'établissement, moyennant le versement d'une compensation par le gouvernement fédéral. Le Québec mis à part, toutes les administrations, à l'exception de l'Ontario, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest, ont conclu avec CIC des ententes

bilatérales sur les candidats des provinces, qui leur permettent de recruter chaque année un nombre convenu d'immigrants de la catégorie économique en fonction de leurs priorités économiques particulières.

Autres ministères et organismes du gouvernement canadien

CIC collabore étroitement avec plusieurs ministères et organismes fédéraux. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle clé dans les activités et la stratégie de CIC en matière de locaux dans l'ensemble du Canada; il fournit en effet ses services dans cinq régions en plus de l'administration centrale. Le réseau de services de CIC à l'étranger est basé sur une étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Au Canada, CIC entretient des liens de coopération étroits avec la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Le programme concernant les travailleurs étrangers temporaires est un programme gouvernemental intégré, géré conjointement par CIC et Développement des ressources humaines Canada (DRHC). CIC et Patrimoine canadien mènent de concert les activités de promotion de la citoyenneté. CIC participe en outre à de nombreuses activités de recherche avec des partenaires fédéraux comme DRHC, le ministère de la Justice et Statistique Canada. Enfin, CIC se penche avec DRHC et Industrie Canada sur des aspects de la Stratégie d'innovation fédérale.

Fournisseurs de services et organismes non gouvernementaux

Au niveau des collectivités, CIC a conclu d'importants partenariats avec une foule d'organismes qui fournissent aux nouveaux venus des services comme des cours de langue et une aide de base pour l'établissement et l'intégration aux collectivités établies. De la même façon, CIC traite avec divers organismes non gouvernementaux et secteurs d'activité (par ex., ceux du transport et de l'éducation) pour l'exécution de ses activités et l'exécution de ses tâches.

Organismes internationaux

En ce qui concerne la liaison internationale stratégique, le Ministère s'emploie surtout à intensifier ses consultations auprès de hauts fonctionnaires d'autres pays, afin de s'attaquer à des problèmes précis de migration régionaux. De même, dans le cas des grands problèmes de migration qui se posent à l'échelle mondiale, il consulte des organismes internationaux comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale pour les migrations, les Consultations intergouvernementales et le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Les questions de sécurité et la gestion des migrations mondiales revêtent une importance primordiale.

Rôle de CIC relativement au développement durable

Étant donné son mandat et sa mission, CIC est depuis longtemps conscient de la nécessité de tenir compte de divers facteurs pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes. Nombre de nos activités de base visent une combinaison d'objectifs démographiques, économiques et socioculturels. Notre défi a consisté à prendre davantage conscience de certaines implications pour l'environnement de nos politiques et programmes et à mieux intégrer ces considérations à nos politiques, programmes et processus décisionnels. Nous continuons à faire des efforts pour mieux comprendre et contrôler les répercussions des migrations et de nos activités sur l'environnement.

CIC joue un rôle important dans la composition de la population canadienne. Nos politiques visent à concilier des objectifs variés. Dans le domaine économique, il nous faut attirer des immigrants qualifiés qui apportent avec eux des capitaux et qui possèdent des contacts avec le milieu des affaires. Nous devons aussi tenir compte de de l'importance de réunir les familles. Nous devons par ailleurs respecter nos obligations internationales, à savoir : protéger les réfugiés et les personnes fuyant les persécutions. Enfin, nous devons assurer la sécurité de la population canadienne.

Le Canada est considéré comme un refuge sûr partout dans le monde. Nous sommes une démocratie prospère, jouissant d'un environnement sain et de vastes espaces. Nous représentons une destination très prisée par les migrants et les membres de leurs familles. Le Canada est l'un des rares pays qui se soient dotés de programmes d'immigration transparents et planifiés. Il s'agit là d'un net avantage au niveau international car l'immigration est rapidement en voie de devenir un puissant moteur économique et social pour les économies développées.

De nombreux facteurs, associés aux trois piliers du développement durable (aspects environnemental, économique et socioculturel) encouragent le mouvement international des personnes. Bon nombre de ces facteurs sont liés à des améliorations certaines : déplacements internationaux facilités, perspectives d'emploi accrues, réunification des familles, etc.; on les qualifie parfois de facteurs « d'attirance ». Par contre, d'autres facteurs comme les catastrophes écologiques, la surpopulation, les rivalités interethniques et les violations des droits de la personne, continuent de chasser des dizaines de milliers d'individus. On parle alors de facteurs « d'incitation au départ », soit des facteurs qui, souvent, ne laissent aux gens d'autre choix que de quitter leur pays.

La deuxième Stratégie de développement durable de CIC portait principalement sur les aspects environnementaux de ce développement. Nous nous engageons à continuer de mettre fortement l'accent sur l'environnement dans la présente stratégie. Toutefois, par le passé, les politiques et les programmes de CIC ont découlé de considérations d'ordre économique et social, national et international. Bien que l'immigration continue de soutenir l'économie canadienne en grossissant au besoin les rangs de la main-d'œuvre hautement qualifiée, elle a aussi joué, et continue de jouer, un rôle important en façonnant et en faisant évoluer le tissu social du Canada. Par conséquent, nous avons ajouté une nouvelle dimension sociale à notre troisième stratégie.

Le Canada a réussi à attirer et à sélectionner des immigrants très instruits qui enrichissent le capital humain et social de notre pays. Les nouveaux venus au Canada ont des niveaux de scolarité moyens plus élevés que ceux des Canadiens d'origine. En 2002, 60 % des immigrants en âge de travailler possédaient un diplôme postsecondaire à leur arrivée, comparativement à 44 % des natifs du Canada (Recensement de 2001).

Cependant, malgré une élévation de leurs niveaux de scolarité et de compétence, les immigrants qui sont arrivés au début des années 1990 n'ont pas aussi bien réussi au sein de la population active que ceux qui les ont précédés dans les années 1980. De façon générale, les immigrants admis au début des années 1990 gagnaient moins à leur arrivée que les cohortes antérieures. Bien que ce déclin semble s'estomper, des obstacles à l'entrée sur le marché du travail, comme l'absence d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence étrangers et le manque de connaissance des langues officielles en milieu de travail, continuent de miner sérieusement la capacité des immigrants de réaliser pleinement leur potentiel économique et social au Canada. CIC et ses partenaires s'efforcent d'abattre ces obstacles qui, s'ils persistent, risquent d'entraîner à long terme des disparités sociales et des inégalités économiques.

En raison de leur revenu d'emploi moins élevé et de la sous-utilisation de leurs compétences, les nouveaux immigrants risquent de se voir marginalisés. La pauvreté a beaucoup augmenté chez les immigrants durant la dernière décennie. En 1985, 23 % des familles de nouveaux immigrants avaient un bas revenu, d'après le seuil de faible revenu (SFR) fixé par Statistique Canada, comparativement à 14 % des non-immigrants. En 2000, la proportion des familles de nouveaux immigrants vivant dans la pauvreté est passé à 35 %, alors qu'elle est demeurée constante chez les familles d'origine canadienne. Bien que cette dernière statistique englobe également les demandeurs d'asile, cette hausse demeure préoccupante.

Afin de rendre notre société plus innovatrice, apte à concurrencer les autres pays et à prospérer dans un monde globalisé axé sur le savoir, le Canada a besoin de personnes ayant une perspective, une expérience et des compétences puisées aux quatre coins du monde. Les programmes universitaires destinés à favoriser la coopération et la mobilité ainsi que les programmes visant à recruter les étudiants de talent et à leur attribuer des bourses ont pour effet d'internationaliser les campus. Ils mettent les étudiants en contact avec les idées, les personnes et les informations les plus avancées qui soient au monde. Les étudiants qui demeurent au Canada peuvent quant à eux, au contact des étudiants étrangers, élargir leurs horizons et se familiariser avec d'autres réalités. Ceux qui vont à l'étranger acquièrent pour leur part une expérience interculturelle irremplaçable. Les étudiants étrangers procurent également aux établissements canadiens des revenus qui permettent d'améliorer l'enseignement, la recherche et les cours offerts.

De la même façon, les immigrants confèrent au Canada une incroyable diversité qui se manifeste par une foule de langues et de traditions propres à enrichir la mosaïque culturelle de la nation. Le Canada a grandement profité des nouvelles idées et perspectives que les immigrants et réfugiés ont apportées avec eux, ainsi que du soutien qu'ils ont fourni aux communautés culturelles déjà établies, par exemple aux groupes de langue officielle en situation minoritaire. Le Canada reste une terre d'espoir pour l'humanité. Dans ce monde en mutation, nous accueillons de nouveaux arrivants provenant de nouvelles sources, ce qui ajoute à notre mosaïque culturelle.

Ces dernières années, toutefois, plus de 75 % des immigrants se sont établis dans nos trois principales régions métropolitaines : Toronto (50 %), Montréal (14 %) et Vancouver (13 %). Ce phénomène ne concerne pas seulement les nouveaux venus; en effet, de nombreux Canadiens ont quitté les petites agglomérations pour s'établir dans les grandes villes, à la recherche de meilleures conditions de vie pour eux-mêmes et leurs familles. Nos stratégies de régionalisation visent à répartir plus uniformément dans tout le pays les avantages sociaux et économiques que confère l'immigration, tout en réduisant les pressions exercées sur nos grandes villes, dont les infrastructures et la capacité d'accueil sont déjà mises à l'épreuve.

Par ailleurs, si les immigrants apportent une contribution précieuse à la société canadienne, ils ont aussi des défis à relever. CIC est déterminé à faciliter le plus possible la difficile transition à la société canadienne. Certaines des activités de CIC visent expressément à rendre plus harmonieuse l'intégration des nouveaux venus à la société canadienne et, par le fait même, à réduire l'isolement et l'exclusion sociale des immigrants et des réfugiés. Les programmes et services d'établissement aident les nouveaux arrivants à passer du statut d'étranger à celui de Canadien à part entière, participant pleinement à la vie de la société canadienne. Les services offerts concernent notamment l'orientation à l'étranger et au Canada, les cours de langue, les renvois aux groupes d'aide communautaire, la recherche d'emploi, l'interprétation ou la traduction et le counselling paraprofessionnel.

Nous nous efforçons d'aménager un milieu propice à la cohabitation harmonieuse de groupes aux caractéristiques culturelles et sociales différentes, tout en favorisant l'intégration sociale et économique, gage d'une meilleure qualité de vie pour tous les éléments de la société. Les nouveaux venus mettent d'autant moins de temps à devenir productifs, sur les plans social et économique, qu'ils s'intègrent rapidement à la société.

SECTION III : ÉVALUATION DES PROGRÈS RÉALISÉS

Première SDD de CIC – 1er janvier 1997 - 31 décembre 2000

Les priorités stratégiques énoncées dans la première SDD de CIC correspondaient à l'opinion que les politiques et programmes du Ministère étaient plus directement liés à la durabilité économique et sociale qu'à la durabilité environnementale. Par conséquent, les objectifs de la Stratégie étaient fondés sur ceux des « secteurs d'activité » établis dans la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation.

Pour élaborer sa première SDD, CIC a consulté ses partenaires et d'autres intervenants afin de recueillir leurs opinions sur la façon dont il devrait évoluer vers le développement durable compte tenu des rôles et des responsabilités de ses partenaires. Quelque soixante personnes ont été invitées à assister à des séances de consultation tenues en juin 1997 à Montréal, Toronto et Vancouver. À ces séances d'une journée ont pris part des représentants d'organismes d'aide aux immigrants, de groupes d'intérêts environnementaux, d'établissements d'enseignement supérieur, de provinces et de municipalités. De façon générale, les participants ont avalisé les priorités proposées par CIC ainsi que les orientations qui pourraient être suivies pour respecter ces priorités dans le contexte de la première SDD.

Par rapport aux politiques et aux programmes de CIC, la Stratégie visait trois leviers contrôlés par CIC : l'information servant à guider l'élaboration des politiques, la sélection et la sensibilisation. CIC s'est engagé à consulter ses partenaires en vue de mettre au point des politiques compatibles avec les objectifs de durabilité sociale et économique de la Stratégie et, dans ce contexte, a inclus au besoin des considérations environnementales. CIC s'était également engagé à mener des activités de recherche et d'évaluation afin de fournir une information de meilleure qualité sur les résultats des programmes et des politiques, et d'accroître ainsi l'efficacité du processus d'élaboration des politiques.

L'un des inconvénients qu'il y a à intégrer les objectifs de développement durable au mandat du Ministère est que l'on donne l'impression que les stratégies représentent moins une volonté de changement qu'une réaffirmation du statu quo. Comme l'ont révélé les vérifications antérieures du commissaire à l'environnement et au développement durable, les ministères avaient tendance à décrire les pratiques courantes ou habituelles sans indiquer si les objectifs avaient été atteints. Toutefois, comme les programmes canadiens en matière de citoyenneté, d'immigration et de protection des réfugiés sont sensibles à de nombreuses tendances économiques et sociales complexes à l'échelle nationale et internationale, il est particulièrement difficile d'isoler des indicateurs qui mesurent de façon précise la durabilité économique et sociale de ces programmes.

Deuxième SDD de CIC – 1er janvier 2001 - 31 décembre 2003

Les examens internes et externes de la première SDD de CIC ont permis de tirer un certain nombre de leçons dont le Ministère a tenu compte pour atteindre ses objectifs en matière de développement durable. Nombre des lacunes décelées ont été prises en considération dans notre deuxième SDD.

En particulier, CIC s'est employé à mettre en place des mesures et des cibles adéquates au chapitre du rendement afin d'aider à la réalisation des objectifs du développement durable. Ce travail s'est accompagné d'une évaluation et d'un contrôle réguliers de la mise en œuvre de la stratégie du Ministère afin de pouvoir cerner les secteurs exigeant des mesures correctives. Autre aspect tout aussi important : la collaboration avec d'autres intéressés en vue d'obtenir l'information nécessaire pour mieux comprendre et ensuite renforcer le rôle du Ministère, de façon directe et à l'appui d'initiatives durables. La collaboration avec d'autres organismes à des activités permettant d'explorer les diverses dimensions du développement durable a fait partie intégrante des efforts faits pour progresser vers la réalisation des objectifs. En plus de s'attacher à nouveau à étudier les répercussions de ses activités sur la durabilité, CIC s'est doté de mécanismes pour promouvoir l'intégration des principes du développement durable à l'exécution des programmes de citoyenneté et d'immigration; il a, entre autres, à cette fin diffusé des documents d'information sur le développement durable aux immigrants prêts à partir et aux néo-Canadiens. Parmi les points saillants de notre dernière Stratégie, citons les deux suivants : la création du Comité coordonnateur du développement durable (CCDD), organisme interne chargé de coordonner la démarche du Ministère en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement durable, et l'établissement pour CIC de Directives sur l'évaluation environnementale stratégique.

Le développement durable et son application dans le cadre du mandat de CIC a été un processus en constante évolution. Le Ministère doit mieux comprendre, d'une part, les moyens qu'il peut prendre pour intégrer le développement durable aux processus décisionnels et, d'autre part, les liens qui existent entre la durabilité et les politiques et programmes de CIC. À cette fin, CIC a continué à dresser des plans pour renforcer sa capacité de mesurer le rendement et améliorer ses connaissances. Afin de comprendre pleinement l'impact de ses activités sur la durabilité, le Ministère a continué à améliorer ses systèmes de données, ses programmes d'évaluation et sa capacité de recherche.

Pour plus de détails sur les progrès réalisés par CIC dans la mise en œuvre de sa deuxième SDD, voir les rapports d'étape annuels sur les Stratégies de développement durable à www.cic.gc.ca/francais/politiques/sdd/index.html.

Troisième SDD de CIC – 1er janvier 2004 - 31 mars 2007

Le présent document constitue la troisième SDD de CIC. Le Ministère poursuivra ses efforts en vue de contribuer à la croissance économique et à l'enrichissement socioculturel du Canada en sélectionnant les nouveaux arrivants et en les aidant à s'intégrer. De même, CIC aide le Canada à respecter ses engagements internationaux sur le plan humanitaire en réétablissant les réfugiés et en leur offrant une protection. En même temps, le Ministère, en partenariat avec l'Agence des services frontaliers du Canada, s'efforce de protéger la santé des Canadiens et d'assurer leur sécurité en contrôlant l'accès au Canada et en renvoyant ceux qui abusent de son hospitalité ou qui entrent au pays par des moyens frauduleux. En poursuivant ces objectifs, CIC prend en compte les principes du développement durable ainsi que diverses autres considérations générales.

Voici les quatre principaux objectifs de cette Stratégie :

1. réduire le plus possible les effets néfastes des activités du Ministère sur l'environnement;
2. sensibiliser le personnel du Ministère, les clients et les intervenants aux principes et aux objectifs du développement durable;
3. favoriser la pérennité socioculturelle;
4. promouvoir la reddition de comptes et assurer la conformité.

Les objectifs 1, 2 et 4 sont les mêmes que dans notre dernière SDD; le Ministère a décidé d'incorporer à sa présente stratégie la pérennité socioculturelle.

La SDD comprend un plan d'action triennal (du 1er janvier 2004 au 31 mars 2007)[2] qui décrit, pour chaque objectif principal, les buts à atteindre, les mesures à prendre et les échéances à respecter. Le Comité coordonnateur du développement durable de CIC, qui regroupe des représentants de toutes les directions générales assumant des responsabilités à l'égard du plan d'action, coordonnera la mise en œuvre et assurera la présentation d'informations sur le rendement au moyen des rapports annuels, à savoir le *Rapport sur les plans et les priorités*, le *Rapport ministériel sur le rendement* et le *Rapport d'étape sur la SDD*.

[2] La première année visée par la SDD portera en fait sur 15 mois plutôt que sur 12, car nous avons dû remplacé l'année civile par l'année financière pour aligner nos activités de planification et de rapport dans ce domaine sur celles des autres ministères fédéraux.

SECTION IV : CONSULTATIONS

Pour planifier et élaborer sa troisième SDD, CIC a mené une série de consultations qui a fourni aux intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux, au personnel du Ministère, aux citoyens et aux parlementaires l'occasion de faire des suggestions et des commentaires sur la façon dont le Ministère pourrait le mieux mettre en application les principes du développement durable. L'information recueillie a contribué à la mise en place de la stratégie de CIC et à l'établissement d'objectifs d'intervention dans le cadre de cette stratégie. Ces consultations avaient pour objet d'obtenir des commentaires au sujet des priorités stratégiques de CIC en matière de développement durable ainsi que des idées quant aux engagements que le Ministère pourrait prendre au cours des trois prochaines années dans le cadre de son mandat. Les représentants des organisations gouvernementales et non gouvernementales et les personnes intéressées ont exprimé des avis qui sont résumés ci-après.

Consultations sur la troisième Stratégie de développement durable de CIC

Au cours de l'été 2003, CIC a préparé un document proposant des priorités stratégiques et des mesures qui pourraient être prises en faveur du développement durable. CIC s'est inspiré des thèmes et sujets de préoccupation communs qui avaient été formulés lors de l'élaboration de ses deux SDD et lors de consultations ultérieures. On a soumis le document aux représentants d'autres ministères fédéraux, aux parlementaires, aux autres niveaux de gouvernement, à des organismes offrant des services aux immigrants, ainsi qu'aux employés du Ministère. On l'a également affiché sur le site Internet de CIC pour recueillir les commentaires des autres intervenants et de la population.

Les participants ont formulé des commentaires essentiellement favorables et positifs, et ont appuyé d'une façon générale les objectifs de la SDD de CIC ainsi que les mesures proposées en faveur du développement durable. Les sujets de préoccupation – peu nombreux – qui sont ressortis des séances de consultation sont répartis ci-après entre les thèmes suivants : favoriser une prise de conscience du développement durable; favoriser une meilleure compréhension des défis que présentent les politiques d'immigration du Canada sur les plans économique, environnemental et socioculturel; et contribuer à l'établissement d'une industrie concurrentielle en facilitant l'accès à l'expertise étrangère.

a) Favoriser une prise de conscience du développement durable

- Dans la stratégie, il faudrait considérer le développement durable sous un angle mondial plutôt que national.
- Il faut mettre à jour la définition de développement durable de manière à ce qu'elle tienne davantage compte des impératifs économiques, sociaux et environnementaux.
- Plutôt que de s'attacher à promouvoir une prise de conscience du développement durable, il serait plus efficace que le Ministère s'engage à assurer un *accès* véritable à l'information sur le sujet.
- Le Ministère doit établir des cibles et des mesures précises pour que les activités courantes respectent davantage les principes du développement durable.
- Il serait utile que CIC fasse comprendre l'importance que présente la diversité culturelle pour le dynamisme de la société. La diversité culturelle et la sauvegarde de la diversité biologique sont des éléments fondamentaux du développement durable, et ils sont d'une importance capitale pour faire avancer le développement durable sur les plans social et culturel.

b) **Favoriser une meilleure compréhension des défis que présentent les politiques d'immigration du Canada sur les plans économique, environnemental et socioculturel**

- Certains ont insisté sur l'importance de tenir compte des besoins régionaux et du développement durable des diverses régions du pays.
- Les liens existant entre les politiques sur la démographie, les niveaux d'immigration et le développement durable ont suscité beaucoup d'attention, mais des opinions divergentes ont été exprimées à ce sujet. Cependant, les participants se sont généralement accordés pour demander au Ministère d'étudier la façon dont la répartition de la population et des immigrants influe sur le développement durable dans les domaines social, économique et environnemental.
- Dans les discussions et consultations intergouvernementales sur les politiques d'immigration, il faudrait tenir compte des facteurs économiques, sociaux et environnementaux.
- CIC peut aider les collectivités en appuyant les efforts qu'elles déploient pour faire face au chômage, au sous-emploi et pour assurer la cohésion sociale.
- L'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants contribuent à la durabilité économique. Mieux intégrés, les nouveaux arrivants deviennent plus rapidement productifs.
- D'une façon générale, beaucoup ont insisté pour que la troisième SDD de CIC renferme des objectifs clairs et propose des mesures concrètes.
- Il faudrait également mettre l'accent sur l'étude et la mesure de l'impact des politiques et des plans, et donner des exemples concrets de bonne planification à long terme.

c) **Contribuer à l'établissement d'une industrie concurrentielle en facilitant l'accès aux compétences**

- CIC doit trouver un moyen de concilier la nécessité d'attirer les étudiants étrangers et de les retenir et la nécessité de ne pas compromettre les efforts faits par les autres pays en matière de développement durable en encourageant ces étudiants à demeurer au Canada.
- Il est nécessaire d'investir dans les compétences non seulement pour accroître les retombées de l'immigration dans les domaines social, économique et environnemental, mais aussi pour faire face aux difficultés que peut soulever l'intégration. Beaucoup ont exprimé l'avis que tout investissement dans les compétences doit s'assortir de mesures pour supprimer les obstacles empêchant l'accès aux métiers et aux professions.
- CIC devrait réévaluer en permanence sa grille de sélection pour s'assurer qu'elle répondra aux besoins du Canada et des Canadiens.

Un plan d'action triennal plus précis a été élaboré à la lumière, d'une part, des commentaires formulés dans le cadre des consultations tenues par CIC et, d'autre part, des résultats de l'examen suivi dont fait l'objet le rôle joué par le développement durable dans les politiques et programmes de CIC. Ce plan tient compte des suggestions pertinentes qui ont été formulées, surtout celles concernant la nécessité de définir clairement les mesures à prendre, les étapes à suivre, les cibles à atteindre et les échéances à respecter.

SECTION V : PLAN D'ACTION - 1er janvier 2004 - 31 mars 2007

GLOSSAIRE

Dans les stratégies de développement durable antérieures, on a utilisé la terminologie proposée dans le *Guide de l'écogouvernement* de 1995, à savoir : *buts, objectifs, cibles* et *mesures*. Or, la terminologie employée par le gouvernement fédéral a évolué, en particulier dans le contexte de la gestion axée sur les résultats. Par exemple, on parle souvent dans ce contexte d'*activités*, d'*extrants* et de *conséquences*. Nous proposons le glossaire qui suit pour indiquer notre interprétation des termes utilisés dans le *Guide de l'écogouvernement* et la façon dont ces termes se rapportent à la terminologie de la gestion axée sur les résultats. C'est cette interprétation qui a été retenue pour l'élaboration de la Stratégie de développement durable.

Mesures : Les mesures, qui sont équivalentes aux activités, représentent les opérations ou les travaux effectués par une organisation en vue de produire des extrants (par exemple, des produits ou services). Les activités constituent le maillon principal de la chaîne grâce à laquelle des résultats sont atteints.

Buts : Les buts, qui sont équivalents aux objectifs stratégiques, représentent les conséquences ultimes que les ministères et organismes visent.

Objectifs : Les objectifs sont les conséquences que les ministères et organismes visent à court, moyen et long terme. Les objectifs contribuent aux buts.

Conséquences : Résultat externe attribué à une organisation ou à un programme et considéré comme significatif au regard de ses engagements. Les conséquences peuvent être décrites comme immédiates, intermédiaires ou finales, directes ou indirectes, voulues ou fortuites.

Extrants : Les extrants sont les produits ou services directs découlant des activités des programmes.

Résultats : On entend par résultats les fins pour lesquelles un programme ou une activité sont menés. Ce terme général inclut souvent à la fois les extrants produits et les conséquences découlant des activités d'une organisation ou d'un programme donné.

Cibles : Les cibles sont des énoncés clairs et concrets de résultats associés à des extrants et à des conséquences et devant être atteints dans un délai donné. Les cibles constituent la base permettant de comparer les résultats prévus et ceux effectivement atteints.

MODÈLE LOGIQUE UTILISANT DIFFÉRENTS TERMES

Termes généraux	CIBLES		RÉSULTATS			
Termes du *Guide de l'écogouvernement*	Mesures		Objectifs			Buts
Termes de la gestion axée sur les résultats	Activités	Extrant	Conséquence immédiate	Conséquence intermédiaire	Conséquence finale	Objectifs stratégiques

PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**l'italique signale des mesures reprises des stratégies précédentes, qui ont été étoffées*

But I : Réduire le plus possible les effets néfastes des activités du Ministère sur l'environnement

Objectif 1.1 – Stratégie de réduction des ressources (SRR)
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de réduction des ressources pour l'AC (pour les régions dans la prochaine stratégie).

Mesure à prendre	Indicateurs de rendement	Date cible	Direction générale responsable
• 1.1.1 – Mettre au point une stratégie générale de réduction des ressources qui couvrira les domaines de gestion suivants : parc automobile, installations, acquisitions, et questions connexes.	• Un document énonçant la stratégie est préparé et couvre tous les domaines relevés.	2006-2007	Administration et sécurité
• 1.1.2 – Prévoir, dans la stratégie générale de réduction des ressources, une section portant sur l'équipement informatique et les qustions connexes.	• Un document énonçant la stratégie est préparé et traite de l'équipement informatique et des questions connexes.	2006-2007	Gestion et technologies de l'information
• 1.1.3 – Étudier et appliquer des moyens de prévenir la pollution avec le Bureau national de la prévention de la pollution.	• Des moyens de prévenir la pollution sont relevés. • Des mesures de prévention de la pollution sont mises en œuvre compte tenu des compressions budgétaires et des contraintes opérationnelles.	2004-2005 (moyens relevés) 2005-2006 et années suivantes (mise en œuvre)	Administration et sécurité

Objectif 1.2 – Gestion du parc automobile et modes de transport de remplacement Saisir toutes les occasions de contrôler la durabilité du parc automobile du Ministère, notamment en faisant de façon suivie la promotion des avantages qu'il y a à en assurer l'écologisation et en établissant des normes nationales.			
Mesure	**Indicateurs de rendement**	**Date cible**	**Direction générale responsable**
• 1.2.1 – Examiner les exigences opérationnelles avec les gestionnaires du parc automobile. Les objectifs seront fixés une fois que la faisabilité aura été confirmée dans chaque région.	• Des réunions trimestrielles ont lieu avec les gestionnaires du parc automobile des régions.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité
• *1.2.2 – Fournir des séances d'information et de la documentation aux conducteurs et gestionnaires du parc automobile.*	• Des séances d'information et de la documentation sont fournies à tous les conducteurs et gestionnaires du parc.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité
• *1.2.3 – Évaluer la consommation de carburant à l'aide des rapports présentés par les régions.*	• Des rapports mensuels sont transmis par les gestionnaires du parc des régions.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité
• 1.2.4 – Donner une formation aux conducteurs pour améliorer la consommation d'énergie et la sécurité.	• Tous les conducteurs participent à un programme de formation.	2005-2006 et années suivantes	Administration et sécurité / Régions au Canada
• *1.2.5 – Réduire la consommation de carburant du parc automobile national.*	• La consommation de carburant du parc automobile national est réduite annuellement de un pour cent par 10 000 kilomètres.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité/ Régions au Canada

• *1.2.6 – Acheter des véhicules dotés de moteurs répondant aux exigences des opérations.*	• Un formulaire d'achat de véhicule est établi. • Un examen aléatoire des véhicules achetés est effectué, et les besoins et l'utilisation sont évalués.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité
• *1.2.7 – Faire connaître à tout le personnel les avantages de l'utilisation de modes de transport durables.*	• Des documents démontrant clairement les avantages des modes de transport durables sont publiés et diffusés.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité / Communications
• *1.2.8 – Inspecter les vieux véhicules du parc automobile afin d'évaluer leur état, de prendre des mesures correctives et de les remplacer au besoin.*	• Une conférence téléphonique avec le gestionnaire de parc régional a lieu tous les trois mois afin de repérer les vieux véhicules nécessitant des mesures correctives ou un remplacement. • Les véhicules sont remplacés ou des mesures correctives sont prises, s'il y a lieu.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité
• 1.2.9 – Remplacer les véhicules du ministre ou du sous-ministre par des véhicules utilisant un carburant de remplacement.	• Le véhicule du ministre ou du sous-ministre est remplacé par un véhicule utilisant un carburant de remplacement, lorsque le véhicule doit être remplacé.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité
• 1.2.10 – Utiliser pour les véhicules de CIC un carburant contenant au moins 10 % d'éthanol.	• 50 % des véhicules utilisent un carburant contenant 10 % d'éthanol. • 55 % des véhicules utilisent un carburant contenant 10 % d'éthanol. • 60 % des véhicules utilisent un carburant contenant 10 % d'éthanol.	2004-2005 2005-2006 2006-2007	Administration et sécurité

• *1.2.11 – Réunir régulièrement le Comité national du parc automobile pour établir et mettre en œuvre des objectifs et des mesures DD.*	• Une réunion trimestrielle a lieu avec les gestionnaires de parc des régions.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité
• *1.2.12 – Mettre en application des normes nationales pour l'achat et l'entretien des véhicules et le repérage de données sur les véhicules.*	• Des rapports mensuels, formulaires d'achat, formulaires de transfert interne et dossiers d'entretien sont préparés et présentés.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité
• 1.2.13 – Veiller à ce que les exigences en matière de rapport et la capacité de recueillir des indications de base, grâce à la nouvelle méthode de contrôle des véhicules, permettent de répondre aux besoins en matière d'approvisionnement et d'adopter les méthodes les plus efficaces pour écologiser le parc automobile.	• Des outils de collecte de données sont élaborés et mis en œuvre.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité

Objectif 1.3 – Installations Saisir toutes les occasions de contrôler et d'améliorer la durabilité des installations du Ministère.			
Mesure	**Indicateurs de rendement**	**Date cible**	**Direction générale responsable**
• 1.3.1 – Faire en permanence la promotion des pratiques de gestion des installations qui favorisent le DD.	• Des documents de promotion sont envoyés au personnel.	2004-2005	Administration et sécurité / Communications
• 1.3.2 – Établir et classer par ordre de priorité (selon la capacité d'y parvenir) des possibilités de réaménagement ou des mesures techniques pour réduire l'espace à l'AC.	• Les possibilités de réaménagement sont définies et classées par ordre de priorité. • Des réaménagements sont faits lorsqu'ils sont réalisables au plan des opérations.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité
• 1.3.3 –. Définir, promouvoir et saisir les occasions d'améliorer les installations lorsque l'optimisation de l'espace et les réaménagements seraient ou sont souhaitables, tout en tenant compte des avantages et des inconvénients pour la santé et le bien-être des employés	• Les améliorations des installations sont décrites et signalées dans les rapports annuels.	2005-2006 et années suivantes	Administration et sécurité
• 1.3.4 – Identifier toutes les installations de CIC dotées de programmes de réduction des déchets.	• Les endroits où des programmes de réduction des déchets sont en place sont identifiés.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité
• *1.3.5 – Procéder à des vérifications du volume des déchets avec ceux qui partagent nos installations et en présenter les résultats dans un endroit accessible.*	• Des vérifications du volume des déchets sont faites chaque année. • Les résultats sont présentés au public dans un endroit accessible.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité

Objectif 1.4 – Activités
Saisir toutes les occasions de contrôler et d'accroître la durabilité des activités du Ministère, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'énergie, des équipements et du papier.

Mesure	Indicateurs de rendement	Date cible	Direction générale responsable
Réduction de la consommation d'énergie par les usagers : • 1.4.1 – Évaluer la consommation d'énergie des unités centrales laissées allumées. Évaluer la possibilité d'éteindre les écrans au lieu d'utiliser des économiseurs.	• Les évaluations sont terminées, et des recommandations sont présentées à la haute direction.	2004-2005	Gestion et technologies de l'information
• 1.4.2 – Encourager à éteindre les lampes de bureau lorsqu'elles ne servent pas.	• Des documents de promotion sont remis au personnel. Le personnel doit éteindre les lampes de bureau lorsqu'elles ne servent pas.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité
• 1.4.3 – Élaborer ou évaluer une politique encourageant à éteindre les ordinateurs et les imprimantes non dotés de dispositifs d'économie d'énergie.	• Une politique est mise au point pour réduire la consommation d'énergie du matériel relevant de la Direction générale de la gestion et des technologies de l'information (DGGTI. • La politique est mise en œuvre.	2004-2005 2005-2006 et années suivantes	Gestion et technologies de l'information
Réduction de la consommation globale de papier : • 1.4.4 – Mettre au point un système encourageant l'utilisation judicieuse du papier.	• La consommation de papier est réduite.	2005-2006 et années suivantes	Administration et sécurité
• 1.4.5 – Veiller à ce que les imprimantes et photocopieuses puissent imprimer recto-verso.	• L'option d'impression recto-verso de toutes les photocopieuses et imprimantes neuves est activée.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité

Objectif 1.5 – Mesures techniques / améliorations
Mettre au point et faire adhérer les intervenants à une stratégie de réduction des ressources faisant appel à tous les partenaires concernés (y compris les services d'approvisionnement, les gestionnaires des centres de responsabilité et les propriétaires ou gestionnaires d'installations).

Mesure	Indicateurs de rendement	Date cible	Direction générale responsable
• *1.5.1 – Faire en permanence la promotion de méthodes de gestion de l'approvisionnement favorisant le DD.*	• Des directives sur les méthodes de gestion de l'approvisionnement favorisant le DD sont élaborées. • Les directives sont mises en œuvre.	2004-2005 2005-2006 et années suivantes	Administration et sécurité / Communications
• *1.5.2 – Collaborer avec le groupe de travail interministériel pour des activités gouvernementales durables, afin de revoir et d'améliorer les règles et les directives communes concernant l'approvisionnement écologique.*	• Des règles et des directives nouvelles sont élaborées.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité
• 1.5.3 – Encourager les régions à acheter, dans la mesure du possible[3], du papier contenant jusqu'à 30 % de matières recyclées après consommation.	• Une politique sur l'achat du papier dans les régions est étudiée et mise en œuvre.	2005-2006 et années suivantes	Administration et sécurité
• 1.5.4 – Promouvoir les méthodes les plus efficaces pour réduire le matériel de bureau, l'énergie et les déchets.	• Des lignes directrices sont élaborées pour faire connaître les méthodes les plus efficaces.	2005-2006 et années suivantes	Administration et sécurité

[3] Cette mesure a déjà été appliquée à l'AC.

• 1.5.5 – Remplacer les imprimantes personnelles[4] et encourager l'utilisation d'imprimantes de réseau (pour des groupes de 5 à 10 employés); imprimer recto-verso lorsqu'il y a lieu.	• Des imprimantes de réseau remplacent les imprimantes personnelles. • Le personnel imprime recto-verso.	2005-2006 et années suivantes	Gestion et technologies de l'information
• 1.5.6 – Conclure un partenariat avec des représentants régionaux de TPSGC et d'autres ministères ou organismes fédéraux afin d'obtenir un meilleur prix sur le volume.	• Les méthodes d'achats en masse sont revues. • Des programmes de réalisation d'économies d'échelle pour les achats sont mis en œuvre.	2004-2005 2005-2006 et années suivantes	Administration et sécurité
• 1.5.7 – Promouvoir et contrôler l'achat de produits écologiques, y compris les produits achetés par l'entremise de TPSGC.	• Un registre est constitué pour quantifier les produits écologiques achetés.	2005-2006 et années suivantes	Administration et sécurité / Communications
• 1.5.8 – Cesser de distribuer dans tout le Ministère[5] les Pages jaunes et blanches de Bell Canada sur support papier (privilégier le service 411 en ligne et le SAGE).	• Une politique à appliquer à la grandeur du Ministère est analysée et élaborée.	2004-2005 et années suivantes	Gestion et technologies de l'information / Administration et sécurité
• 1.5.9 – Recenser les achats « écologiques » au moyen du SAP afin d'établir des indicateurs de base.	• Un rapport découlant du SAP et portant sur les achats recensés est produit.	2004-2005 et années suivantes	Administration et sécurité

[4] Sauf lorsque des imprimantes personnelles sont nécessaires pour des raisons de sécurité (ordinateurs autonomes ou sécurisés).
[5] Limite d'une copie par direction.

But II : Sensibiliser le personnel du Ministère, les clients et les intervenants aux principes et aux objectifs du développement durable.

Objectif 2.1
Élaborer une stratégie de communication afin de mieux sensibiliser le personnel au développement durable.

Mesure	Indicateurs de rendement	Date cible	Direction générale responsable
• 2.1.1 – Multiplier les activités de sensibilisation du Ministère. • Insister sur des trois R (déplacer chaque année l'accent sur un des trois R – la première année, insister sur la « réduction »). • Répartir également les activités entre l'AC et les régions et leur accorder une attention égale.	• Un programme d'activités visant à promouvoir le DD est mis sur pied – calendrier annuel. • Des conseils sur le DD sont donnés dans les messages mensuels « Le saviez-vous? ».	2004-2005 et années suivantes	Communications
• *2.1.2 – Préparer et diffuser aux employés du Ministère des documents électroniques sur le DD.*	• Un programme de promotion continue des objectifs du DD est mis sur pied pour l'ensemble du Ministère.	2004-2005 et années suivantes	Communications
• *2.1.3 – Tenir et mettre à jour les sites Internet et Intranet CIC-DD.*	• Des modules DD sur les sites Web de CIC sont produits et mis à jour deux fois par année.	2004-2005 et années suivantes	Communications
• *2.1.4 – Organiser des activités pour la Semaine de l'environnement (à l'AC et dans les régions).*	• Le CCDD établit, à l'intention des centres de responsabilité, un programme d'activités pour la Semaine de l'environnement.	2004-2005 et années suivantes	Communications / Administration et sécurité / Politique stratégique et partenariats
• 2.1.5 – Organiser des séances de formation sur l'évaluation environnemnetale stratégique (EES).	• Le programme de formation sur l'EES est coordonné et mis en œuvre.	2005-2006 et années suivantes	Ressources humaines / Politique stratégique et partenariats

• 2.1.6 –Inclure dans les documents fournis aux nouveaux employés de CIC une trousse d'information DD portant notamment sur l'écologisation de nos activités.	• Une trousse d'information sur le développement durable est préparée et diffusée.	2004-2005 et années suivantes	Communications / Ressources humaines
• 2.1.7 – Créer un prix DD qui serait remis chaque année durant la Semaine de l'environnement à l'employé ou aux employés faisant preuve d'initiative dans ce domaine.	• Les critères d'attribution du prix sont établis, et le programme est mis en œuvre.	2005-2006 et années suivantes	Communications
• 2.1.8 – Créer un module de sensibilisation au DD pour le personnel de CIC[6].	• La mise au point du module est terminée. • Le module est mis en œuvre.	2004-2005 2005-2006 et années suivantes	Ressources humaines
• 2.1.9 – Renforcer le soutien à la stratégie de réduction des ressources ci-dessus (objectif 1.1). Souligner le rôle des mesures techniques et autres mesures pour l'obtention d'avantages tangibles et intangibles (c.-à-d. les attitudes à l'égard du changement).	• Des messages à l'appui de la stratégie de réduction des ressources sont préparés et diffusés.	2006-2007	Administration et sécurité / Communications
• 2.1.10 – Diffuser par voie électronique des fiches de renseignements sur la protection de l'environnement afin de développer une culture du changement en ce qui concerne l'« écologisation » du transport, des activités et de l'approvisionnement.	• Des fiches de renseignements sont préparées. • Elles sont diffusées aux employés.	2005-2006 et années suivantes	Administration et sécurité / Communications

[6] Ce module pourrait figurer dans la documentation sur les activités de CIC qui est remise aux nouveaux employés.

Objectif 2.2 Rendre vraiment accessible l'information sur le développement durable à toutes les parties intéressées – y compris aux décideurs chargés des politiques et des programmes.			
Mesure	**Indicateurs de rendement**	**Date cible**	**Direction générale responsable**
• 2.2.1 – Inclure une section sur le développement durable dans les nouvelles publications appropriées distribuées à l'étranger aux immigrants prêts à partir *(par ex. le Canada et les nouveaux arrivants).*	• Des messages appropriés sur le DD sont préparés à l'intention des immigrants éventuels du Canada. • Les messages sont transmis ou diffusés par les voies appropriées.	2004-2005 et années suivantes	Intégration
• 2.2.2 – Veiller à ce que le personnel et les décideurs responsables des politiques et des programmes aient accès à l'information nécessaire sur les répercussions sociales, économiques et environnementales des politiques et des programmes de CIC. Distribuer l'information par voie électronique à toutes les parties intéressées.	• L'information est diffusée à tout le personnel travaillant sur des dossiers spécialisés. • Les documents sont affichés sur CIC Explore.	2004-2005 et années suivantes	Politique stratégique et partenariats / Priorités, planification et recherche
• 2.2.3 – Publier régulièrement un article sur le DD dans *VISA*.	• Un article sur le DD est publié de façon régulière.	2004-2005 et années suivantes	Communications

Objectif 2.3
Promouvoir chez les nouveaux arrivants et les Canadiens le développement durable comme une valeur attachée à la citoyenneté.

Mesure	Indicateurs de rendement	Date cible	Direction générale responsable
• 2.3.1 – Préparer, sur le développement durable, des outils et de l'information qui pourraient être fournis aux nouveaux arrivants pendant leurs séances d'orientation au Canada ou à l'étranger, être utilisés dans les cours de langue donnés aux nouveaux venus ou être intégrés au Programme d'accueil.	• Des messages appropriés sur le DD sont préparés à l'intention des immigrants éventuels du Canada. • Les messages sont transmis ou diffusés par les voies appropriées.	2004-2005	Intégration

Objectif 2.4
Améliorer les connaissances de CIC en renforçant sa capacité de recherche et d'analyse.

Mesure	Indicateurs de rendement	Date cible	Direction générale responsable
• *2.4.1 – Participer à des réseaux de recherche et à des groupes de travail afin de recueillir de l'information sur le développement durable lui-même et sur la façon de l'aborder, et de considérer les enjeux stratégiques horizontaux sous l'angle de la citoyenneté et de l'immigration.*	• La participation à des réseaux de recherche est acquise. • Les méthodes les plus efficaces et d'autres informations sont partagées.	2004-2005 et années suivantes	Politique stratégique et partenariats / Priorités, planification et recherche

Objectif 2.5 Incorporer un volet environnemental à nos processus de planification, d'élaboration et de mise en œuvre de politiques.			
Mesure	**Indicateurs de rendement**	**Date cible**	**Direction générale responsable**
• *2.5.1 – Participer aux travaux de réseaux interministériels, tel le Projet de recherche sur les politiques, et à des consultations connexes afin de déterminer les options à envisager pour incorporer un volet environnemental aux politiques et aux programmes du Ministère.*	• La participation à des réseaux sur les politiques est acquise. • Les méthodes les plus efficaces et d'autres informations sont partagées.	2004-2005 et années suivantes	Politique stratégique et partenariats / Priorités, planification et recherche
• 2.5.2 – Veiller à ce que les considérations relatives au développement durable entrent en ligne de compte dans les consultations sur les niveaux d'immigration menées auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux et des intervenants.	• Aborder certains sujets liés au DD lors des consultations sur les niveaux d'immigration. • Le processus est mis en œuvre.	2004-2005 et années suivantes	Politique stratégique et partenariats / Priorités, planification et recherche
• 2.5.3 – Préparer des évaluations environnementales stratégiques pour les mémoires au Cabinet et d'autres documents, conformément à la *Directive de 1999 du Cabinet sur l'évaluation environnementale des politiques, plans et programmes proposés.*	• Un rapport est présenté à propos du nombre et de la proportion de documents pour lesquels une EES a été exigée et effectuée.	2005-2006 et années suivantes	Toutes les directions générales

But III ; Favoriser la pérennité socioculturelle

Objectif 3.1
Réduire l'isolement et l'exclusion sociale au sein du Ministère.

Mesure	Indicateurs de rendement	Date cible	Direction générale responsable
3.1.1 – Utiliser divers moyens pour atteindre l'objectif, p. ex. : • Réseau de la diversité • Réseau des jeunes • Promotion de l'équité • Séances ou trousses d'orientation contenant des informations précises à l'intention des nouveaux employés	• Les valeurs associées à la pérennité socioculturelle sont établies et promues pour et par chacun des moyens d'action.	2004-2005 et années suivantes	Ressources humaines

Objectif 3.2
Promouvoir l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants dans tout le Canada.

Mesure	Indicateurs de rendement	Date cible	Direction générale responsable
3.2.1 – Faire rapport des activités courantes de CIC dans les domaines suivants : • Formation linguistique • Réunification des familles • Jumelages dans le cadre du programme d'accueil • Parrainage de réfugiés par des groupes	• Des données quantitatives sur l'intégration sociale et économique sont définies et recueillies aux fins des activités.	2005-2006	Priorités, planification et recherche / Intégration

• 3.2.2 – Cours de langue pour les nouveaux arrivants	• Des programmes pilotes de partage des coûts sont conçus pour offrir des cours de langue de niveau avancé aux adultes immigrants et faciliter leur intégration en général ainsi qu'au marché du travail.	2005-2006 et années suivantes	Intégration
• 3.2.3 – Promouvoir les thèmes « liberté, respect, appartenance et paix » dans divers documents promotionnels et didactiques qui sont distribués dans les écoles, à des groupes de jeunes et à des organismes communautaires.	• Des messages sont conçus. • Les messages sont diffusés par l'intermédiaire de l'Intégration.	2004-2005 2004-2005 et années suivantes	Intégration
• 3.2.4 – Mettre en œuvre des stratégies de régionalisation.	• Des projets pilotes sont mis en œuvre et évalués. • Plus d'immigrants s'établissent et demeurent en dehors de Montréal, Toronto et Vancouver.	2004-2005 2005-2006	Politique stratégique et partenariats / Intégration / Sélection / Réfugiés / Région internationale
• *3.2.5 – Fournir un soutien accru, au niveau des programmes et des politiques, aux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).*	• On procède à une évaluation en estimant et en observant (si possible) le nombre de personnes qui se joignent à des CLOSM chaque année et en déterminant si ces personnes y restent et où elles vont (par ex. les mouvements d'immigrants en direction ou en provenance de CLOSM).	2005-2006 et années suivantes	Intégration / Région internationale / Sélection / Politique stratégique et partenariats
• *3.2.6 – Observer la performance économique des immigrants et des réfugiés et en rendre compte.*	• Des rapports annuels sur la performance économique sont établis.	2004-2005 et années suivantes	Priorités, planification et recherche

• *3.2.7 – Faire progresser la reconnaissance des titres de compétence étrangers (en partenariat avec Ressources humaines et du Développement des compétences [RHDC], les provinces et les territoires)*[7].	• Un plan d'action est dressé relativement à la reconnaissance des titres. • Le plan d'action est mis en œuvre.	2004-2005 et années suivantes	Sélection / Intégration

Objectif 3.3 - Sécurité des collectivités			
Mesure	**Indicateurs de rendement**	**Date cible**	**Direction générale responsable**
3.3.1 – Faire rapport des activités du Ministère dans les domaines suivants qui tendent vers l'objectif d'assurer la sécurité du Canada et des Canadiens[8] : • Santé • Criminalité organisée • Criminels de guerre • Terrorisme	• Des rapports sont présentés sur les mesures qualitatives/quantitatives adoptées pour assurer la sécurité des Canadiens. • Les conclusions sont résumées dans un rapport.	2004-2005 et années suivantes	Admissibilité / Services médicaux
• *3.3.2 – Faire rapport des activités destinées à mieux protéger les réfugiés à l'étranger et au Canada.*	• Toutes les sources fournissant une évaluation quantitative ou qualitative des mesures destinées à protéger les réfugiés à l'étranger et au Canada sont recensées. • Les conclusions sont résumées dans un rapport.	2004-2005	Réfugiés

[7] RHDC et les gouvernements provinciaux tracent la voie dans ce domaine.
[8] Quelques activités peuvent être exécuté par la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Objectif 3.4 - Santé et bien-être des employés			
Mesure	**Indicateurs de rendement**	**Date cible**	**Direction générale responsable**
3.4.1 – Comprendre la dynamique éventuelle d programmes portant sur les thèmes suivants : • Aide aux employés • Valeurs et éthique • Ergonomie • Locaux (y compris Retour au travail) et Programme de santé et de sécurité • Ombudsman	• Tous les aspects du DD ayant trait aux programmes d'action font l'objet de recherches, de mises au point et de promotion (par les voies de communication appropriées).	2005-2006 et années suivantes	Ressources humaines

But IV : Promouvoir la reddition de comptes et assurer la conformité.

Objectif 4.1 – Évaluer l'impact des programmes de CIC et relever, dans la mesure du possible, les interactions avec les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

Mesure	Indicateurs de rendement	Date cible	Direction générale responsable
• 4.1.1 – Faire en sorte que tous les cadres d'évaluation tiennent compte, le cas échéant, de l'incidence des politiques et des programmes de CIC sur le développement durable.	• Un rapport d'évaluation décrivant l'incidence des politiques et des programmes de CIC sur le développement durable est préparé.	2004-2005 et années suivantes	Priorités, planification et recherche

Objectif 4.2 – Organiser des réunions trimestrielles du CCDD afin de coordonner les activités et d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Mesure	Indicateurs de rendement	Date cible	Direction générale responsable
• *4.2.1 – Procéder à une évaluation annuelle des initiatives de développement durable pour en faciliter la communication dans le Rapport ministériel sur le rendement et le Rapport sur les plans et les priorités. Rapport d'étape annuel sur la SDD.*	• Un rapport d'étape concernant la mise en œuvre du plan d'action sur le développement durable (indiquant les réalisations par rapport aux repères ou indicateurs) est préparé.	2004-2005 et années suivantes	Politique stratégique et partenariats / Priorités, planification et recherche

Objectif 4.3 – Concevoir, mettre en œuvre et améliorer continuellement les mesures de rendement afin d'évaluer les politiques et les programmes du Ministère.			
Mesure	**Indicateurs de rendement**	**Date cible**	**Direction générale responsable**
• *4.3.1 – Utiliser la mesure du rendement pour la planification et l'évaluation.*	• La mesure du rendement est intégrée au processus de planification et d'évaluation.	2004-2005 et années suivantes	Priorités, planification et recherche

Objectif 4.4 – Nommer une personne responsable au Ministère.			
Mesure	**Indicateurs de rendement**	**Date cible**	**Direction générale responsable**
• 4.4.1 – Veiller à ce que la haute direction souscrive entièrement à tous les objectifs et à toutes les mesures du Ministère en matière de développement durable.	• Une personne responsable (un « champion ») est nommée. • La haute direction souscrit aux principes et aux activités liés au DD en approuvant et en mettant en œuvre politiques et programmes.	2004-2005 2005-2006 et années suivantes	Politique stratégique et partenariats / Priorités, planification et recherche

SECTION VI : CONCLUSION

Cette stratégie expose en détail les mesures que le Ministère croit de façon réaliste pouvoir prendre au cours des trois prochaines années pour se rapprocher de son objectif de faire du développement durable une réalité dans sa propre sphère d'activité. Le plan d'action indique les directions générales qui sont responsables des différentes mesures, mais il incombe à toutes les directions générales du Ministère de contribuer au développement durable.

La nouvelle Stratégie de développement durable de Citoyenneté et Immigration Canada démontre que le Ministère préconise nettement le changement. Les quatre buts et les objectifs, cibles et mesures qui découlent de ces buts sont la preuve que le Ministère entend participer activement aux efforts déployés par le gouvernement fédéral pour appliquer les principes du développement durable dans les opérations courantes et à tous les niveaux d'activités. Le fait d'adhérer à l'éthique du développement durable équivaut à changer en grande partie la façon dont le Ministère, ses employés, ses clients et les intervenants exercent leurs activités. Les changements nécessaires s'opéreront graduellement, sur une longue période, mais ils constituent une composante essentielle des efforts beaucoup plus étendus qui sont déployés pour améliorer la manière dont les Canadiens et d'autres interagissent avec leurs environnements biophysique, social et économique dans l'espoir de s'épanouir et de bâtir un monde meilleur.